

L'EDUCATEUR

REVUE DE L'INSTITUT COOPÉRATIF
DE L'ÉCOLE MODERNE - PÉDAGOGIE FREINET



n° 9

1^{er} mars 83

56^e année

15 numéros

+ 5 dossiers : 159 F

Etranger : 229 F

ESCUELA
POPULAR



pedagogía freinet en colombia

Bogota

mars 83

Première rencontre latino-américaine

des éducateurs Freinet

SOMMAIRE

9

Coordination du comité de rédaction

Guy CHAMPAGNE
Bégaar, 40400 Tartas.

Nos pratiques - Nos outils

Robert BESSE
Les Peyrières, 24800 Thiviers.

Chantiers B.T. - Vie des groupes départementaux

Alain FONTANEL
Ecole de Marminiac, 46250 Cazals.

Relire Freinet

Henri GO
19 rue Marceau, 83490 Le Muy.

Nos pratiques, nos racines

Janou LEMERY
64 boulevard Berthelot,
63000 Clermont-Ferrand.

Secteurs de travail

Jacques QUERRY
Ecole Courtelevant, 90100 Delle.

Livres pour enfants

Marie-Claude LORENZINO,
Les noyers,
38330 Saint-Ismier.

Livres et revues et Panorama international

Roger UEBERSCHLAG
42 bis Grande Rue, 92310 Sèvres.

Relais à Cannes

Monique RIBIS
I.C.E.M., B.P. 109,
06322 Cannes La Bocca Cedex

- 1 - **Éditorial**
Le rôle international de la pédagogie Freinet
P. Lespine et M. Barré
- 3 - **Sur le front de l'enfance**
Une expérience de conseil municipal d'enfants
J. Chassanne
- 9 - **Nos pratiques**
Aménagement des cours d'écoles
B. Schneider
- 11 - **Nos pratiques - Nos recherches**
Les métiers dans la classe coopérative
R. Laffitte et Genèse de la Coopé
- 13 - **Dans notre livre de vie**
- 21 - **Fiches technologiques**
- 23 - **Flash sur une pratique**
Prendre en charge l'apprentissage de la lecture
Ch. Diffels
- 25 - **Approfondir - Recherche - Action**
On a des os
G. Hérix
Éducation physique ou éducation à la physique ?
M. Portefaix
- 27 - **Relire Freinet**
Une conception énergétique de l'Éducation
M. Go
- 28 - **Leur droit à la santé**
Lettre aux travailleurs de l'I.C.E.M.
B. Meirier
- 29 - **Informatique**
Demandez le programme
Compte rendu de J.C. Bourgeat
- 32 - **Livres et revues**

Photographies : J.C. Colson : p. 8 - R. Ueberschlag : p. 11 - Crouzet : p. 12 - J. Léger : p. 23 - Institut pédagogique national/P. Allard : p. 24 - M. Portefaix : p. 25, 26 - Photo X : p. 28.

Adresse de la rédaction : L'Éducateur, I.C.E.M., B.P. 109.

Abonnements : P.E.M.F., B.P. 109, 06322 Cannes la Bocca Cedex. C.C.P. 1145-30 D Marseille. Prix de l'abonnement (15 numéros + 5 dossiers) : 159 F.

Le rôle international de la pédagogie Freinet

La position internationale de la pédagogie Freinet et de notre mouvement est paradoxale à plus d'un titre.

Alors que la psycho-pédagogie est, comme bien d'autres domaines, marquée du sceau anglo-saxon, la pédagogie Freinet est la seule à rayonner naturellement dans le monde entier, notamment par les relations horizontales entre praticiens de l'éducation.

Pour ne faire référence qu'à la semaine qui a précédé la rédaction de cet article, notre secrétariat parisien a été sollicité par des demandes de renseignements, d'interventions, de visites de classes Freinet, émanant de deux Suédoises, d'une Allemande, d'un groupe de Suisses, d'éducatrices grecques, d'une association québécoise, d'une stagiaire polonaise et d'une universitaire brésilienne terminant une thèse sur la pédagogie Freinet. Encore ne s'agit-il que d'une partie des demandes puisque nos réseaux décentralisés permettent de s'adresser directement à nos groupes départementaux, à des correspondants locaux de notre fédération internationale, aux nombreux militants qui, à l'occasion des congrès, stages et rencontres internationales, ont tissé des liens personnels d'amitié avec des éducateurs d'autres pays.

Ce courant continu d'échanges, le nombre de pays où existent des groupes actifs liés à l'École Moderne, le nombre croissant des pays où l'on s'intéresse sérieusement à la pédagogie Freinet (le Japon compte maintenant parmi eux), la qualité d'engagement des militants, tous ces éléments expliquent la participation à chaque congrès de l'I.C.E.M. d'une centaine d'étrangers, la présence à la dernière R.I.D.E.F. de Turin de plus de 600 éducateurs venus de 20 pays. Et cela, malgré la diversité des structures scolaires et des calendriers, malgré les difficultés financières, les problèmes de visas (pour certains pays), en l'absence de tout soutien extérieur, étatique ou syndical.

Tout observateur objectif peut constater que la pédagogie Freinet est le lien culturel le plus apte à fédérer des éducateurs de tous les pays d'Europe (y compris la Scandinavie et la Pologne), d'Afrique et du Proche Orient, d'Amérique du Sud et maintenant d'Asie.

Et pourtant cette réalité internationale continue d'être ignorée, malgré le 10 mai 81, par tous les responsables d'échanges internationaux en matière d'éducation et de culture, qu'ils appartiennent aux Ministères de l'Éducation Nationale, des Relations extérieures ou de la Culture. Nous semblons toujours à côté des préoccupations officielles qui sont de promouvoir la langue française à l'étranger, d'exporter du livre français. Sans minimiser la portée de ces préoccupations, nous pensons que notre apport se situe sur un autre plan que l'on devrait cesser d'ignorer. Nous ne nous présentons pas avec une méthode



brevetée à exporter sous franchise, encore moins avec une série de gadgets didactiques. Même dans le cas de notre « Bibliothèque de Travail », diffusée dans de nombreux pays, l'important n'est pas le développement de sa vente à l'étranger, ni même sa traduction, mais le type de réponse qu'elle apporte à un besoin universel d'information et de documentation. A ce titre, l'expérience de nos camarades italiens, espagnols, vénézuéliens qui ne se contentent pas de traduire nos B.T. mais sont en train de créer celles dont ils ont besoin, révèle la démarche même de la pédagogie Freinet : la prise en main par les éducateurs, avec les enfants, des outils culturels nécessaires à une autre forme d'éducation.

Non, notre vocation n'est pas d'exporter une sorte d'impérialisme culturel à la française plutôt qu'à l'américaine, il est de promouvoir une certaine idée de l'éducation, des droits de l'homme et d'abord de l'enfant, une prise de conscience chez les éducateurs de leur responsabilité en même temps que de leur capacité d'autonomie face aux pouvoirs politiques et aux pesanteurs sociales ; également de proposer des savoir-faire permettant de ne pas en rester aux déclarations généreuses. Et c'est bien parce que nos techniques pédagogiques, notre projet global d'éducation sont des instruments universels de libération de l'individu qu'ils attirent tant d'éducateurs étrangers, sous tous les régimes politiques et économiques. L'expression libre, la classe coopérative, le journal scolaire, la correspondance interscolaire, le travail individualisé auto-correctif ne sont pas de simples techniques étroitement pédagogiques, même si elles favorisent aussi l'apprentissage du français comme nous avons pu le vérifier avec les enfants de migrants (1). Il s'agit essentiellement de moyens d'émancipation populaire, d'éveil interculturel, de formation à la démocratie et à la paix.

Récemment, s'est tenu à la Sorbonne un colloque international réunissant des gens de culture de tous les horizons. S'ils sont venus nombreux, ce n'était pas pour trouver en France un contrepoids à l'impérialisme culturel et scientifique des Etats-Unis mais un terrain de rencontre où chacun pourrait épanouir dans l'échange ses propres potentialités. Le problème n'est pas de mesurer, comme le voudrait le journal de Wall-Street (2), le poids relatif de la culture française face à l'américaine mais plutôt de considérer où les créateurs se sentent le plus à l'aise pour se confronter sans affrontement. Là se trouve le véritable rayonnement international, bien au-delà du nationalisme étroit ou d'intérêts strictement commerciaux.

C'est dans cette perspective que se situe l'œuvre de Freinet et notre action. Certes il n'est sans doute pas indifférent au prestige de la France que des étrangers soient plus nombreux à parler sa langue, à consommer davantage de produits culturels français. Il nous semble plus important que notre pays continue d'apparaître comme un lieu de création, d'initiative, de liberté, d'avancée sociale. Au plan de l'éducation, c'est à travers l'œuvre de Freinet et l'action de l'I.C.E.M. que les regards de milliers et de milliers d'éducateurs se tournent vers la France plutôt qu'ailleurs. Ne serait-il pas temps qu'on s'en aperçoive ?

P. Lespine et M. Barré

(1) Voir le numéro spécial de *Chantiers* (enseignement spécial - pédagogie Freinet) du 1er trimestre 1983.

(2) Il est symbolique qu'il soit le leader de la hargne contre le colloque de Paris.

UNE EXPÉRIENCE DE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Schiltigheim, 30 000 habitants, « capitale de la bière d'Alsace », vit à l'ombre de sa grande voisine, Strasbourg, ou du moins vivait, assure son maire, Alfred Muller, qui souligne qu'il s'agit, pour Schiltigheim, de « retrouver son identité propre, grâce à une politique municipale qui se veut originale et dynamique ».

Nous avons été quelques-uns à écouter attentivement Alfred MULLER témoigner de l'expérience de Conseils municipaux d'enfants, conduite depuis 1979 dans sa commune, lors d'une réunion de travail organisée par la mission Carraz, le 1^{er} décembre 1982, sur le thème des « Droits des enfants et des adolescents ».

Siègent dans ce Conseil Municipal d'enfants, 30 enfants élus, de 9 à 12 ans. Pourquoi de 9 à 12 ans, et pas davantage ? Pourquoi ce Conseil d'enfants est-il calqué sur le modèle du Conseil d'adultes ? Ces questions — et d'autres sans doute — pourraient être posées, qui préciseraient les conditions de ce qui se vit à Schiltigheim, et en souligneraient les limites ; mais faut-il donc relativiser d'emblée ce qui, en soi, est au demeurant tout à fait exceptionnel et digne d'être largement porté à la connaissance de tous ceux que n'effleure pas cette simple idée d'associer les enfants aux décisions, qui, à l'évidence pourtant, les concernent. Qu'on fasse donc connaître cette expérience, qu'on revendique ailleurs la création de structures originales qui associent les jeunes à la vie de la cité. Le document qui suit est constitué d'extraits d'une brochure éditée par la mairie de Schiltigheim.

On me permettra de citer un passage du livre à paraître (*) — *Les Rois nus* — où j'évoque cette citoyenneté des enfants à promouvoir dans chaque commune. Dans le cadre de propositions diverses relatives au « Droit à la responsabilité sociale et juridique des jeunes », j'écris ceci : « Dans chaque commune, ou au niveau de chaque quartier, un « Comité Municipal d'Action Jeunes » est à créer. Tout mineur, dès l'âge de 9 ans, est éligible au sein du comité du lieu où il réside, comité appelé à participer aux délibérations et aux décisions des Conseils Municipaux et de leurs commissions. Tout mineur en est « électeur de droit ».

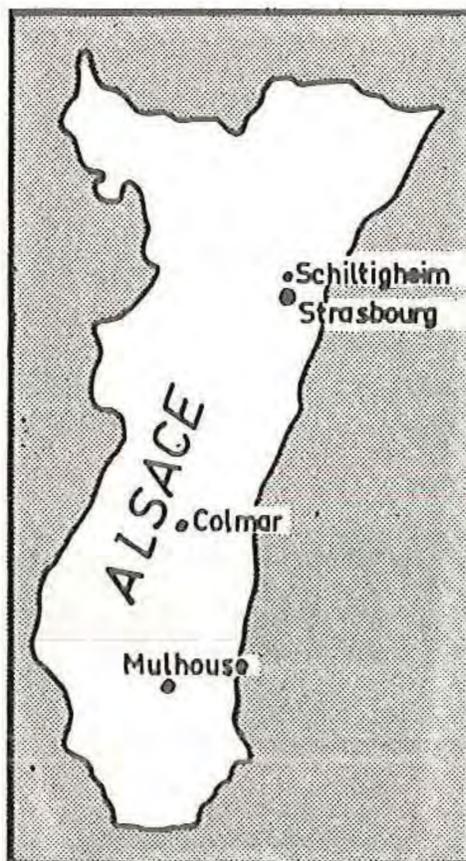
Et ce texte appelle le commentaire suivant : « Pourquoi fixer l'éligibilité à 9 ans ? Parce qu'il m'apparaît qu'à 9 ans, l'âge d'entrée en cours moyen, la grande majorité des enfants est capable d'avoir une réflexion et une action efficace pour ce qui concerne la gestion des affaires publiques : dès lors, que cela les concerne, et dès lors qu'on les encourage quotidiennement à prendre ces initiatives, à se sentir responsable (dans le cadre de l'école en particulier).

De plus, par l'intermédiaire de ces enfants, on impliquera l'école élémentaire dans la gestion de la cité, et cette école élémentaire — comme le collège, puis le lycée — pourra être le cadre de réflexions, d'études, de projets préparatoires aux délibérations et aux décisions de l'assemblée municipale. Si l'éligibilité n'intervenait qu'à partir de neuf ans, il n'y aurait par contre aucune limite d'âge pour être électeur, en vertu du fait qu'un droit n'est qu'un droit : nul n'est obligé de l'exercer s'il ne se sent pas concerné, mais surtout personne ne peut empêcher qu'on l'exerce... Les dispositions juridiques nouvelles seront, dans une certaine mesure, consécutives à des pratiques éducatives désaliénantes et il n'y aura pas lieu d'appréhender des mises en œuvre inconsidérées de ces droits : tout cela est avant tout affaire de dialogue, de confiance, de solidarité. Le véritable impact des propositions qui ouvrent à la responsabilisation sociale et juridique de l'enfance est avant tout psychologique : conduire les adultes à s'interroger utilement sur le commerce ambigu, abusif et facile qu'ils ont entretenu jusqu'alors avec leur jeunesse... »

Bon vent aux Comités ou aux Conseils municipaux d'enfants !

Jacky CHASSANNE

(*) Le livre les « Rois Nus » aurait dû paraître fin 82. L'éditeur, Casterman m'ayant demandé de réduire le manuscrit, je l'ai remis bon à éditer en août 82, pour parution en février 83. A l'heure où j'écris, l'éditeur n'envisagerait pas de faire paraître ce livre avant octobre 83...



Les conseils municipaux d'enfants

Fiche technique

PARTICIPANTS

- 30 enfants réunis autour du maire. Le nombre est le même que celui des conseillers adultes.
- Séance ouverte au public.

MODE D'ÉLECTION

- Dans les écoles et les centres socio-culturels :
- proportionnellement au nombre d'enfants par quartiers, ces derniers sont élus dans les cinq écoles primaires, particulièrement dans les CM1 et CM2 et dans les deux centres socio-culturels.
- chaque enfant assiste à deux conseils et à plusieurs réunions de travail. Le renouvellement se fait chaque année.

PRÉPARATION

- lorsqu'un enfant assiste au premier conseil, un dossier élaboré par un collectif d'adultes, lui est remis trois semaines auparavant. Il le discute avec ses camarades et avec l'aide éventuelle d'animateurs, enseignants, parents...
- entre ce conseil et le suivant, il participe à des réunions de travail régulières pour approfondir des thèmes et faire des propositions (voir plus loin la démarche).

THÈMES CHOISIS :

- 1^{er} Conseil : la ville, l'habitat, l'organisation de la ville pour améliorer la vie quotidienne, le temps libre, l'école ;

2^e Conseil : réponse du maire aux demandes formulées lors du 1^{er} conseil, les espaces de jeux, les équipements, les activités lors du temps libre, la sécurité dans la ville ;

3^e Conseil : la vie quotidienne :

- le cadre de vie, l'habitat, la vie familiale et sociale
- le temps libre : le mercredi, la T.V., les vacances scolaires
- l'école.

la démarche

Au printemps et à l'automne 1979, des réunions entre la municipalité et les Associations du Secteur Socio-Culturel ont permis d'élaborer à l'occasion de l'année de l'enfance, une semaine destinée aux enfants. Nous souhaitons que cet événement ne soit pas unique, mais soit suivi dans les années à venir d'un travail régulier afin de permettre aux enfants schilikois de prendre réellement part à la vie de la Cité et d'être entendus par les adultes.

A partir d'un constat critique du statut des enfants dans notre société, où l'on prétend faire beaucoup pour eux, mais souvent sans leur demander leur avis, l'innovation de cette semaine fut sans conteste la mise sur pied des conseils municipaux « enfants » avec le principe suivant :

La ville pourrait y entendre les souhaits, les critiques des enfants et essayer dans la mesure du possible de trouver une réponse appropriée. De même les associations, les enseignants, les parents pourraient écouter ce que rarement les enfants leur disent.

Les deux premiers conseils ont largement répondu à cette attente et chacun fut frappé des nombreuses revendications des enfants, énoncées avec un naturel souvent bien supérieur à celui des conseils municipaux adultes.

Les enfants connaissent bien leur quartier et leur demande d'amélioration des espaces existants, de multiplication des possibilités d'activités, y compris dans le temps scolaire, est importante. Ils font preuve d'une grande sensibilité et réclament un environnement, y compris relationnel, plus humain et plus proche d'eux. Les comptes rendus et les articles ci-joints, témoignent de cette parole.

Comme le chantait Brassens, l'âge ne fait rien à l'affaire. Les messieurs cravatés qui briguent nos mairies, à commencer par la plus prestigieuse, à grand renfort de millions et de démagogie, souriront sans doute de l'expérience du conseil municipal d'enfants de Schiltigheim. Il n'empêche que ce sont leurs pairs, et bien souvent eux-mêmes, qui ont avec tant de sérieux et de compétence fait de nos villes et de nos villages des lieux où la vie des enfants est devenue de plus en plus difficile.

TROISIÈME CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

14 avril 1982,
UNE ÉTAPE NOUVELLE

Certaines critiques, suite aux deux premiers conseils peuvent être formulées et sont à l'origine de modifications apportées à ce conseil. Les demandes des enfants auxquelles le maire indique parfois d'emblée lors de la séance si la ville peut y donner suite ou non, sont souvent traitées avec beaucoup de retard par les différents services municipaux selon leur travail ou leur enthousiasme face à ce type de consultation. De même, les associations et les écoles ne sont pas toujours prêtes à discuter avec les enfants des améliorations qu'ils souhaitent. Certains enfants ont ainsi été déçus.

Aussi, au niveau municipal, la proposition a été faite qu'il y ait deux conseils par an et des commissions régulières avec les mêmes enfants ; il y aura réélection au bout d'un an.

Suite à ce conseil, des groupes de travail ont été formés en fonction des demandes des enfants (4 groupes : vacances et temps libre, aménagement des espaces de jeux, la vie scolaire, la sécurité dans la ville). Ces groupes, sont chargés pendant un an, jusqu'au prochain conseil où ils rendront compte de leurs travaux, d'examiner des propositions précises, d'étudier des réalisations et de surveiller leur mise en pratique. Y siègent des enfants, un élu, un employé du service concerné par le thème, un animateur chargé de la bonne marche de la commission. Il n'est pas exclu d'y inclure d'autres personnes si le thème l'exige.

Chaque enfant a reçu un mois auparavant un dossier qu'il a préparé avec des camarades et l'aide éventuelle d'enseignants ou d'animateurs. Le dossier répondait à deux types de préoccupations :

- un débat d'ordre général concernant des questions de société
- un débat sur des questions précises propres à la vie schilikoise.

Nous espérons que de tels débats préparent l'enfant à son rôle de futur citoyen et à sa prise de parole et de responsabilité.

Des résultats concrets

D'ores et déjà, les premiers conseils ont été suivis d'aménagements et de quelques réalisations ; à titre d'exemples :

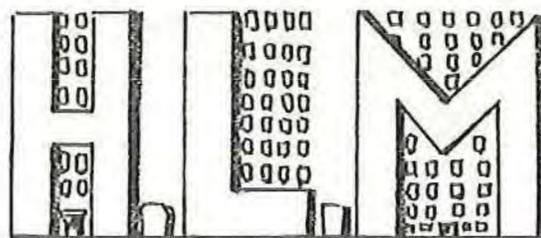
- modifications et améliorations de terrains de jeux
- aménagements d'une cour d'école et d'un terrain au milieu des H.L.M. avec les jeunes du quartier
- élargissement des horaires d'accueil dans un centre socio-culturel
- mise en place d'animateurs « volants » dans les quartiers pour l'été.

En outre, les politiques d'animation à l'égard de l'enfance et de l'adolescence tiennent maintenant compte de ces conseils. Des débats ont également eu lieu au sein de l'école.

Conclusion

Il nous apparaît clairement qu'au terme de ces trois conseils, nous pouvons envisager cette expérience dans toutes ses dimensions. Non seulement elle permet la prise en compte de la parole des enfants au travers des réalisations, la préparation des jeunes à une vie de citoyens et citoyennes actifs, mais encore, grâce au débat qu'elle occasionne, une prise de conscience générale des adultes et une perception différente à l'égard de l'enfance.

Les enfants peuvent ainsi trouver toute leur place et espérer une plus grande écoute, un plus grand respect de leurs besoins. Leur autonomie future et leur capacité à vivre pleinement est à ce prix.



-Side-Story

Hier soir j'ai vu, au balcon de l'HLM
un bonhomme de deux ans à peine
juché sur une caisse.

Il regardait ma voiture.
Je l'ai regardé, il m'a souri.
Il posait son regard alentour,
et par moments, des sanglots le secouaient.
Il criait :

« maman ! maman ! papa ! »
Parfois, il mélangeait les deux :

« paman ! paman ! »
Seul au balcon et dans l'appartement,
sa mère, chose courante, est à l'épicerie,
son père, encore au travail.

Ses cris résonnaient fort dans le patio
délimité par ces points d'exclamation de la misère
que sont nos immeubles modernes.

Et moi,
Et moi je lui ai souri, parce que j'ai vu,
dans le rétroviseur de mon imagination,
la cohorte essoufflée de ceux qui font œuvre d'éducation,
l'assoir sur le banc, lui corriger ses dysmaladies,

Lui reprocher d'être « ailleurs »
comme à cette Fathia qui s'occupe de ses huit frères
avant de venir, souriante, en classe

Lui demander d'être plus propre
en le menaçant de le laver de force
comme à ce Francis qui habite au gourbi
et se fait réveiller par le fils aîné
des voisins

Le mettre dans une classe « adaptée à son cas »
comme cette Fathia
comme ce Francis,

qui de toute façon retourneront aux HLM comme ils en
sont venus.

René LAFFITTE
Novembre 1975



ANNEXE 1

Janvier 1981 — Deuxième conseil municipal Répertoire des demandes émises par les enfants du conseil municipal enfants du 21 janvier 1981

-
- I. Améliorations et réparations des terrains de jeux existants et de leurs équipements.
 - II. Améliorations de la circulation pour les piétons et les vélos.
 - III. Aménagements de terrains et d'équipements légers.
 - IV. Activités — aides subventions.
 - V. Problème de sécurité — divers.
- Conclusion de Monsieur le Maire.
-

I. Améliorations et réparations des terrains de jeux existants et de leurs équipements

- Rue Louis Pasteur : terrain de foot à aplanir et reniveler. « Les grands viennent avec des motos et font des trous sur le terrain ».
- Square du château : les sièges des balançoires ont été arrachés « Je propose qu'on en remette ».
- Parc de la Résistance et Parc Léo Délibes :
 - demande de balançoires et de jeux
 - pour le Parc de la Résistance, les enfants ont voté afin de savoir s'il fallait permettre aux vélos le passage du parc.

Solution 1 : garder l'interdiction.

Solution 2 : prévoir un endroit, une bande qui permettrait aux vélos de traverser

Solution 3 : ouvrir le parc afin que les vélos passent.

	Enfants « conseillers municipaux »	Enfants présents dans le public	TOTAL
Solution 1	15	3	18
Solution 2	14	11	25
Solution 3	1		1

- Square de l'Érable :

- « On devrait essayer de refaire le terrain de foot parce que c'est un vrai champ de patates en ce moment ».

- Cité Erstein :

- 2, rue Ronsard, il y a des balançoires cassées et des glissades abîmées.

- Rue Ronsard, souhait d'un filet pour le volley-ball.

« On aime jouer au volley-ball, presque dans tout le quartier mais on n'a pas les moyens de jouer ».

RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE :

« Quand on commencera à aménager là-bas, il faudra des garçons et des filles qui diront : bon c'est nous qui enlevons et remontons le filet, tu vois ?... »

- Tables de ping-pong en plein-air :

Quand il a plu, il est impossible de jouer car on s'enfonce dans le sable. « Est-ce qu'on peut mettre des plaques en béton ? »

- Il y a un terrain Rue Ronsard sur lequel les « garçons jouent au foot, il n'y a plus d'herbe et plus de buts ».

- Le lieu n'a pas été indiqué : réparation de toboggan.

- Marais :

- des bancs ont été cassés par les grands

- il y a des trous sur le terrain de foot à côté du Canal « il faudrait le rétablir »

- « on n'a pas de filets pour jouer au volley-ball et au basket alors ils avaient proposé de faire construire une cabane et d'y mettre dedans tous les accessoires et de fermer à clé. La clé, on la chercherait au Centre ».

II. Améliorations de la circulation pour les piétons et les vélos

- Créations de pistes cyclables :

- la demande a été formulée plusieurs fois

- demande d'une piste cyclable qui parte de la mairie vers la rue Saint-Charles, vers la passerelle SNCF jusqu'à Mittelhausbergen « après là-bas, on peut faire du vélo »

- création d'un accès vers la piscine de la Robertsau derrière le canal.

- les voitures roulent trop vite dans les quartiers, il faudrait mettre des panneaux ou des policiers.

- Marais :

- 2-3 enfants ont abordé le problème du Pont et ont demandé qu'il y ait des panneaux prévenant les voitures du passage piéton. Monsieur le Maire leur a exposé le projet.

Après le Pont, rue de la Paix près de la Rue du 23 novembre :

- il faudrait mettre des feux rouges pour la sécurité des enfants, au passage clouté, là où il y a les trois canards.

- Place de la Liberté :

- problème de la circulation des vélos



— bruits occasionnés par les camions qui s'arrêtent moteur allumé, à 5-6 h du matin et réveillent les habitants.

III. Aménagements de terrains et d'équipements légers

• Terrain des Malteries :

— souhait d'un aménagement. Monsieur le Maire répond qu'un terrain ouvert à tous sera aménagé en face, cédé par l'Institut Saint-Charles.

• Place de la Liberté :

— deux jeunes précisent que le Club A.C.E. a demandé à la mairie de construire un abri sur le terrain Place de la Liberté. L'abri est toujours attendu.

• Cité Erstein - Quartier Ouest :

— désir d'un terrain vague derrière Bati Loisirs : « on pourrait faire des cabanes, construire quelque chose de nos mains »

— regret de « ne plus bien s'amuser comme avant, derrière le Mammouth car les broussailles ont été rasées »

— terrain de tennis demandé rue Ronsard

— des enfants demandent qu'un garage vide rue Ronsard soit mis à leur disposition pour jouer.

Un tel garage existe rue Verlaine mais les grands interdisent aux petits d'y aller.

— « il y a un jardin abandonné rue Chateaubriand, qu'on y mette un centre, enfin un genre de cabane et un toit en haut, parce que le centre, chez nous, il est tout le temps fermé le samedi, dimanche, alors quand on sait pas quoi faire, on reste tout le temps à la maison ».

• Quartier Marais :

— souhait d'un terrain de cross sur le Biohum pour les vélos
— lorsqu'il y aura le terrain pour les vélos, qu'il y ait la possibilité de récupérer des vélos et d'en construire au Centre du Marais

— il faudrait plus de terrains de foot, en mettre un près du CES et de l'étang, « c'est trop loin et les grands n'iraient pas les casser »

→ demande d'un terrain de tennis « il y en a beaucoup qui aimeraient jouer mais ils doivent chaque fois, prendre le terrain de volley ».

RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE :

« Pour le terrain en face du Centre, on pourra imaginer aussi un tracé au sol, pour pouvoir jouer au tennis ».

• Lieu indéterminé :

— demande de terrain de basket en plein air.

Monsieur le Maire répond que ceux qui existent sont peu utilisés.

IV. Activités - aides - subventions

— une fille dit que dans sa classe, beaucoup jouent au tennis et trouvent les cotisations trop chères, beaucoup plus chères que pour le basket.

— une jeune parle d'une subvention insuffisante pour tous les Clubs ACE. Son Club reçoit 100 F. « C'est trop peu, il faudrait au moins 500 F » ;

— demande de « responsables pour nous aider » (jeunes ACE) ;

— demande d'un genre de maison, d'atelier « où on fait du travail manuel avec les mains dans le Centre de Schilick »

— création de bibliothèques et de discothèques.

V. Problèmes de sécurité - divers

— « je voudrais qu'on mette un surveillant aux vélos à l'École Leclerc parce que toutes les semaines ou bien on ôte les chaînes ou bien on crève les pneus »

— vols au gymnase du Marais

— en face de l'Alpha, il y a une maison aux portes et fenêtres ouvertes, refuge des clochards « qu'on la démolisse et fasse des jeux ou autre chose dessus » ou « qu'on mette au moins une porte ou quelque chose pour empêcher les clochards d'y aller si la dame ne veut pas la vendre »

— souhait qu'il n'y ait pas trop de baraques près des gravières à cause du cross du Nouvel An ;

— « que l'ill soit de temps en temps balayée » nettoyée, dit un jeune du Marais qui pêche avec ses copains.



ANNEXE 2

14 avril 1982 — Troisième conseil municipal

Le contenu étant assez proche de celui des deux premiers conseils, nous nous bornerons à citer quelques remarques qui nous ont semblé particulièrement intéressantes :

« Le centre social, il organise plein de choses, un camp poney, un camp cyclo... mais j'aimerais aller à la mer ».

(Effectivement pour réduire les coûts, les associations de quartier organisent des centres de vacances dans la campagne proche ou dans les Vosges).

« Moi, je pars avec le patron de mon père. Mais mes copains, y partent pas et ils me disent : « demande-lui s'il ne peut pas nous emmener ».

« Mais les vacances, c'est cher », dit une petite fille à laquelle le Maire répond : « oui, alors, comment on pourrait faire » et aussitôt fusent deux réponses :

« faire payer les riches », « prendre l'argent sur les impôts ».

« Il n'y a pas assez de jeux dans mon quartier, alors on regarde la télé ».

« Il ne faudrait pas de programmes à la télé quand il fait beau, pour que tout le monde soit dehors et en profite ».

« On se lève trop tôt le matin et on est comme des drogués ».

« Conseil municipal » à Schiltigheim : Les enfants en vedette

Caméras, flashes, interviews. En posant leurs « baskets » sous la table du conseil municipal, les enfants tenaient la vedette, mercredi soir, à la mairie de Schiltigheim. Mohamed, Sabine, Auguste et les autres avaient la parole lors d'une séance dont ils étaient les jeunes et visiblement heureux élus. La troisième édition d'un genre né en 1979, lors d'une « Semaine de l'enfance » qui, c'était promis, ne devait pas rester un épisode fugace.

C'est une nouvelle équipe, élue de fraîche date dans les écoles et centres socio-culturels de Schiltigheim, qui a siégé à ce conseil municipal des enfants. Trente garçons et filles âgés de 8 à 12 ans, qui ont investi des lieux restés étrangers à bien des citoyens. Sans complexes. Il est vrai que M. Alfred Muller, conseiller général et maire de Schiltigheim, qui a présidé la réunion, sait appliquer une pédagogie adaptée à ses interlocuteurs. « Essayer très vite d'oublier les adultes présents dans la salle. On va discuter entre nous », explique le maire, en guise d'introduction, à ses jeunes collègues.

Les langues ne sont pas restées de bois. Pendant deux heures, ce fut un déferlement de revendications, interpellations, dénonciations. Abruptes, sans euphémismes stratégiques, sans concessions au principe de réalité. Un catalogue traduisant des rêves et des angoisses. Certains se sont fait les porte-parole des copains, d'autres ont exposé des préoccupations personnelles. Les uns étaient laconiques, les autres se sont perdus dans de longues explications, le maire usant de maïeutique pour faire accoucher les idées.

A l'ordre du jour : le cadre de vie, le temps libre et l'école. Des thèmes qui devraient permettre aux jeunes d'aborder à la fois des problèmes de société et des questions propres à Schiltigheim. Au passage, les enfants ont vidé leur cœur, réglé des comptes. Ils en ont gros contre « les drogués du square de l'Érable » qui

leur font peur. Contre le concierge qui leur interdit de jouer au foot sur le gazon. Contre les « grands » qui arrivent avec leurs cyclomoteurs et les empêchent de jouer en paix. Contre la divagation des chiens dans les bacs à sable. Ils voudraient davantage de terrains de jeux, de lieux de rencontre, de pistes cyclables. Ils souhaitent « moins d'immeubles, plus de nature, pour qu'on puisse un peu respirer... »

Les loisirs ? Les enfants regrettent que le stade leur soit interdit, que le centre socio-culturel soit fermé le samedi. A la télé, « les bons films, par exemple : On a retrouvé la 7^e compagnie », passent trop tard », « les débats c'est toujours la joie ». Et, de toute façon, « l'été, on devrait arrêter la télé : on s'abrutit alors qu'il fait un temps merveilleux dehors... » Les sorties de neige au Champ du Feu et les colos à la montagne, c'est bien beau. Mais on voudrait « aller plus haut » ou voir la mer... Et « pour payer, on devrait faire travailler les riches... »

L'école ? « Elle est trop chère : d'abord il y a la rentrée, puis il y a les sorties... » « Le matin, on n'a pas assez de sommeil ». Chercher des billets d'entrée au secrétariat en cas de retard, « c'est exagéré ». Il s'agirait d'agrandir une salle de gym, de réduire le nombre d'élèves dans les classes, de prendre garde à l'agressivité...

Les jeunes élus de Schiltigheim ne seront pas seulement les conseillers municipaux d'un soir. Leur réunion n'aura pas uniquement été une leçon d'instruction civique sur le terrain. Leurs considérations sont destinées à être davantage que de simples mots d'enfants. Le projet de la municipalité s'affine. Chaque année, deux séances de ce type sont dorénavant prévues. L'assemblée a par ailleurs, été structurée par la création de quatre groupes de travail réunissant des jeunes, un animateur, un membre de l'administration municipale et un élu (adulte).

Après avoir siroté un jus de fruit, les enfants ont ainsi été invités à se répartir dans les commissions de l'aménagement de l'espace, la vie à l'école, le temps libre, la sécurité dans la ville. On y étudiera les réalisations, on y surveillera leur mise en pratique. Avec les pieds sur terre : une cinquième commission à créer dans quelques mois, se penchera sur les problèmes de tirelire.

J.-J. BLAESIUS

Extrait de « Dernières nouvelles d'Alsace » n° 89
du 16 avril 1982



AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

A propos de l'aménagement des cours d'écoles, de nombreux témoignages ont été publiés et de plus en plus fréquemment enseignants, enfants, parents, associations, municipalités cherchent et agissent. Nos camarades des CEMEA, en particulier, mènent actuellement dans ce domaine des travaux très intéressants dont nous essaierons de rendre compte. Il existe aussi à l'ICEM une commission nationale qui prépare un ouvrage pratique dans le cadre de notre nouvelle collection de petits livres pédagogiques « Pourquoi - Comment ? » (1)

Il nous paraît cependant utile de publier les deux comptes rendus suivants, car ils illustrent bien comment, éducateurs soucieux de responsabiliser les enfants, nous associons ceux-ci à la transformation de leur cadre de vie lorsque celui-ci est inadapté à toute action éducative digne de ce nom. Et cela est déjà une action éducative.

Malgré l'intérêt que suscite l'expression corporelle, le corps reste souvent le grand absent à l'école. En complément aux activités corporelles possibles en classe, voici une façon de modifier l'infrastructure de la cour de l'école, pour que là aussi, le corps soit présent et vivant.

L'origine du projet

Gaston Meyer, un camarade de l'EEDF (Éclaireuses et Éclaireurs de France), vieux baroudeur de l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne), anime un groupe de scouts depuis qu'il a fini son service à l'Éducation Nationale, pour introduire là aussi un mode de fonctionnement coopératif. Il dispose d'une longue expérience dans la fabrication d'objets en bois. Il cherche des camarades pour faire une critique coopérative d'un livret programmé avec le « carré canadien ». Ce qui suppose qu'on le construise. Le permis de construire est demandé au maire et à l'IDEN : les autorisations sont accordées.

Le travail est lancé

J'ai pu me procurer le bois sans le payer : gros avantage. C'est du sapin d'environ 8 cm de diamètre. On se met à la tâche pendant les vacances d'été.

Tous les jours, les enfants du village, de 7 à 12 ans, filles comme garçons, viennent aider : deux au moins, parfois une dizaine. Certains ne sont même pas scolarisés à l'école. Selon les préférences de chacun, le travail est organisé pour qu'il y en ait pour tout le monde : enlever l'écorce, percer les trous, visser les tire-fonds, nettoyer le bois, vernir...

Les outils font un peu les frais de leurs premières expériences en menuiserie, mais il faut voir l'application, la persévérance, les fronts plissés pour trouver des solutions, la répartition des tâches entre eux ! Ils sont suffisamment motivés pour surmonter les difficultés qui se présentent, et ne se rendent même pas compte des efforts qu'ils déploient. C'est l'illustration vivante du mot de Freinet : « Le travail est naturel à l'enfant, et non le jeu ». Si seulement cet enthousiasme existait toujours en classe !

La mise à l'épreuve du matériel

Une école à deux classes dans un site assez idéal : une vaste cour dont la moitié est plantée de grands arbres, des marronniers surtout (utiles pour accrocher des cordes aux troncs et aux branches) et de l'herbe par terre. C'est dans cette partie que les installations prennent place.

La première semaine après la rentrée de septembre, le carré est posé. La ruée ! Comme des étourneaux sur un cerisier ! Ils viennent même après la classe et les jours de congé. Il y a même des adolescents qui viennent clandestinement avec l'obscurité du soir. Maintenant, cette frénésie est un peu tombée, mais elle existe toujours. Peu à peu, les cubes sont placés, la poutre, les cordes... La cour est toujours occupée !

Les réflexions des parents

« Ils aiment ça. Pendant qu'ils vous donnent un coup de main ou qu'ils s'amusent ici, ils ne traînent pas dans la rue ».

« Avec tous ces jeux, ils sont bien occupés ! »

Enfants et parents semblent donc y trouver leur compte. Les récréations sont plus calmes aussi.

L'intérêt de ces installations

L'activité que suscitent ces diverses constructions crée de nombreuses situations de communication : les enfants se mettent à plusieurs, inventent des jeux, discutent de leurs trouvailles respectives, s'aident mutuellement pour réaliser ce qu'ils ne peuvent faire seuls (pneus où l'on se pousse...), se brouillent et se réconcilient...

Mais l'échange n'est pas seulement verbal. *Le corps est très engagé dans ces jeux* : on cherche à imiter les autres, à faire mieux, à trouver autre chose... C'est une recherche spontanée d'expression corporelle : les façons d'escalader, de se laisser pendre, de tourner, de faire toutes sortes de contorsions. En bref, ne pas être embarrassé de sa carcasse, être à l'aise dans son corps et en tirer du plaisir. Les visages illuminés en témoignent.

Bien qu'on se trouve dans un village, certains enfants sont souvent cloîtrés dans leur maison et ne profitent pas des possibilités du milieu ambiant : arbres, champs, ruisseaux... Certains sont affolés dès qu'ils quittent la terre ferme et n'ont pas de nombreux appuis pour se tenir. Progressivement, ils deviennent plus dégourdis et confiants en eux-mêmes. Des petits de 4 ans franchissent le carré de deux mètres de haut, avec des échelons espacés de 50 cm ! Ils acceptent les chutes avec une bravoure remarquable : les larmes sont vite séchées, mais on remet ça, plus prudemment, mais plus efficacement. Après tout, les bosses et les bleus font partie du tâtonnement expérimental. L'attrait de cette activité est plus fort que les bobos inévitables et par là, c'est une stimulation du courage physique.

Ces exercices libres fournissent aussi l'occasion de se dépenser, plus qu'une cour qui ressemble à un désert. C'est une nécessité après la scolarité assise, le catéchisme (nous sommes en Alsace-Moselle), et la présence assidue devant la télé. Et avec la constatation heureuse que les blessures sont en fait très rares et jusqu'à présent sans gravité.

Quelques chiffres et les conditions d'utilisation

Environ 105 mètres de sapin, d'un diamètre de 8 à 15 cm, ont été utilisés. Ce bois n'a rien coûté heureusement. Les autres fournitures (vernis, tire-fonds, clous, 50 mètres de corde en nylon de 16 mm de diamètre) sont revenues à 670 F. L'huile de coude a été offerte gratuitement et il en a fallu pas mal. Une subvention a été demandée à la commune.

Les installations faciles à démonter sont mises à l'abri pendant l'hiver pour ne pas souffrir des intempéries. Ce matériel, avec quelques modifications, peut être adapté pour être posé dans une cour macadamisée.

(1) Pour tous travaux concernant les cours de récréation, s'adresser à :

Jacques REY
84160 Cadenet

La collection « Pourquoi - Comment » sortira en principe au Congrès de l'ICEM à Nanterre, en septembre 83.

Et en cas d'accident ?

Il faut bien entendu vérifier régulièrement si le matériel est toujours fiable. Si un accident arrive pendant l'horaire de la classe, l'assurance scolaire intervient. En dehors de ces heures, les enfants se servent de ce matériel à leurs risques et périls. L'accident serait alors pris en charge par la responsabilité civile des parents. Légalement, les enfants n'ont pas le droit de rentrer dans la cour en dehors de l'horaire scolaire. Ces dispositions ont été discutées en réunion de parents et affichées à l'entrée de l'école.

D'autres retombées positives

Ces installations exercent un attrait certain dont bénéficient aussi les activités plus scolaires, ce qui n'est pas négligeable. Les parents sont rassurés sur les occupations de leurs enfants quand ils savent qu'ils sont dans la cour de l'école ; le fait qu'un enseignant ait utilisé son temps libre pour améliorer l'accueil à l'école, entretient une sorte de préjugé favorable vis-à-vis du travail scolaire, favorise le contact avec eux et aide à faire accepter une pédagogie qu'ils trouvent parfois déroutante (pédagogie Freinet).

Le temps investi dans ce travail, ainsi que dans d'autres activités extra-scolaires (spectacle monté avec les enfants pour la fête de Noël...) est un argument de poids, appuyé par les parents, pour demander des subventions plus importantes à la commune pour le fonctionnement des classes. Beaucoup de municipalités se montrent avares pour les crédits ; les enseignants ne devraient pas avoir besoin de faire des « prouesses » pour disposer d'un matériel pédagogique plus fourni.

Cependant, ces activités « hors service » permettent de créer des rapports plus naturels avec les enfants, par des tâches librement choisies, souvent plus facilement qu'en classe.

On peut encore faire mieux !

Les enseignants ont été les « têtes chercheuses » du projet et de ses premières étapes. Si les enfants ont largement participé aux phases d'exécution, il aurait été préférable de faire appel à eux aussi pour contribuer à la conception des diverses installations. Ce sera encouragé dans les réalisations ultérieures. Ce sera une prise en charge plus coopérative des différentes étapes de cette entreprise.

En conclusion

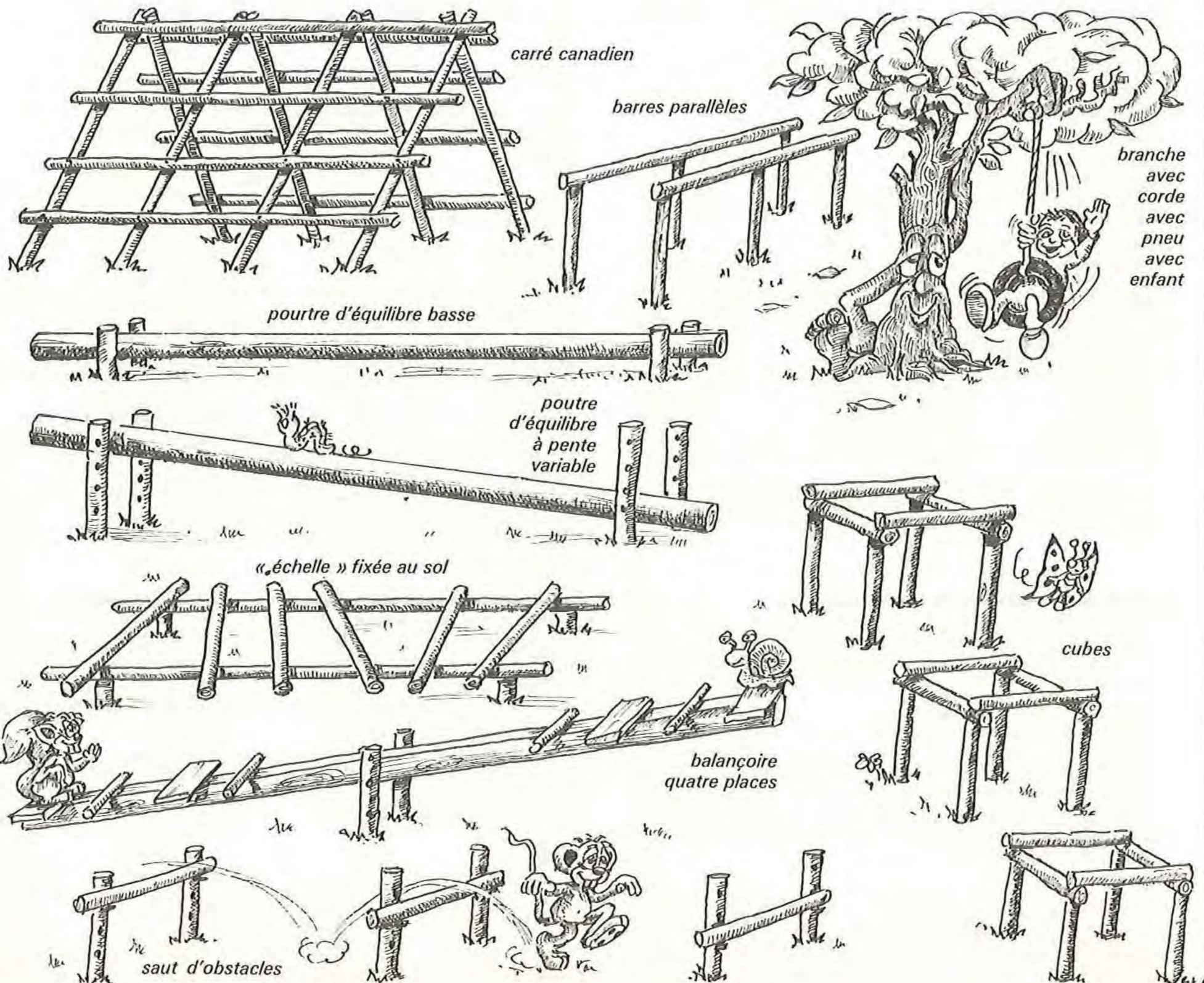
Les mérites de l'éducation corporelle sont nombreux : si elle réhabilite le corps dans des formes d'expression très diverses, elle participe en même temps pour une large part au développement de la personnalité. Suffisamment de raisons pour vous donner la furieuse envie de transformer une cour d'école-caserne triste à mourir en un lieu de vie ! La caisse à outils n'est pas loin et avec un peu d'huile de coude et plein de bonnes volontés prêtes à venir en renfort...

Décrivez vos réalisations, recherches et expériences pour sortir le corps de son ghetto, dans la Revue et contactez la « commission École » ou la commission « Corps et École ». Nous avons tout à gagner de la mise en commun de nos efforts.

Bernard SCHNEIDER
(Moselle)

BIBLIOGRAPHIE

- École Émancipée n° 9 du 20.1.82 : textes officiels pour se protéger, conseils divers, bibliographie.
- Fichier CEL « Expression corporelle » : 48 fiches avec beaucoup d'idées.
- « A corps retrouvé » : Casterman Collection E3 - l'éducation corporelle en milieu scolaire ; livre écrit par un collectif de l'ICEM.



LES MÉTIERS

Dans la classe coopérative

L'article suivant est un extrait d'un livre en préparation au sein du module Genèse de la Coopérative : « Une journée bien ordinaire » (dans une classe Freinet) (*), à paraître en 1983-84. Sa mise au point n'est pas terminée. Tout avis critique sera le bienvenu. Ecire à : R. LAFFITTE, 30, Au Flanc du Côteau 34370 Maraussan.

* Il s'agit d'une classe de perfectionnement.

- Les nombreux ateliers qui existent dans la classe, exigent rangement matériel, et organisation poussée.
- De par l'individualisation du travail, tout le monde ne fait pas la même chose, et ne se sert pas des mêmes outils en même temps. Or chaque outil entraîne aussi des règles et une organisation, adéquates.

Deux éléments parmi d'autres, qui indiquent que même si l'adulte le voulait, il ne pourrait s'occuper de tout. La complexité de l'organisation et des articulations des activités est telle que de nombreuses responsabilités et fonctions sont à assumer. On ne peut faire autrement que se les partager.

I. Nos métiers

En avril 1980, les 13 meuniers se partagent une soixantaine de métiers. Cela va de la simple tâche, comme ramasser les craies, ou ranger la table du conseil, à une responsabilité plus complexe comme le responsable du journal, qui suit l'évolution du numéro en cours, ou bibliothécaire, qui tient à jour un fichier.

Citons par exemple :

- Les objets perdus (*Le soir, on ramasse ce qui traîne*).
- Table d'exposition } (*rangement*)
- Table du conseil }
- Cahier d'appel (*on note les absents*)
- Stock du goûter et boissons du bar
- Caissier }
- Payeur } Trésorerie (*partagée en 3 pour être accessible*)
- Receveur }
- Papier brouillon (*ranger et récupérer du brouillon*)

Un responsable n'est pas nommé à vie (!) Il peut être destitué par le conseil pour incompétence ou négligence. Il peut demander à changer de métier. Avec l'accord du conseil, on peut échanger des métiers. A tout moment, un métier peut être créé ou supprimé, si le besoin s'en fait sentir. Régulièrement, chaque trimestre, nous revoyons l'ensemble des fonctions dans la classe, sans forcément tout changer.

Toutes ces fluctuations sont notées par un responsable, sur un planning à étiquettes mobiles (fabriqué avec les moyens du bord).

II. Un métier ?

Toute institution est une réponse à un besoin. L'acquisition d'un gros réveil, avait réjoui tout le monde. A tout moment, chacun peut savoir l'heure, son tic-tac nous tient compagnie, et sa sonnerie familière nous signale quand il est temps de ranger les ateliers (on oubliait toujours l'heure) etc.

Les petits, qui manipulent joyeusement les aiguilles, apprennent à lire l'heure... Les élèves et le pédagogue, apprécient hautement cet outil, chèrement acquis.

Mais le réveil ne fonctionne que si quelqu'un le remonte régulièrement et le remet à l'heure. Il est vite apparu nécessaire de créer un métier. D'où cette fiche descriptive :

RÉVEIL

*Je sais lire l'heure ou
je m'entraîne pour apprendre
très vite*

1. Tous les matins, je vérifie que le réveil est à l'heure et je le remonte.
2. Je remonte la sonnerie quand il le faut.
3. Le mardi soir et le samedi, je range le réveil dans sa boîte.
4. Quand un groupe utilise le réveil pour apprendre l'heure, j'explique le fonctionnement des aiguilles et quand ils ont fini, je remets le réveil à l'heure.

Le 3 s'explique par les vols, fréquents dans l'école.
Le 4 a été rajouté après expérience.

Seuls, les métiers complexes, ont une fiche descriptive. Elles sont rangées dans un fichier mural (boîte en plastique agrafée), sous le planning « nos métiers ».

Elles se révèlent très utiles, lors des changements, pour le nouveau responsable (et d'autant plus, si ce dernier est en train d'apprendre à lire).

Comme le réveil, tout métier est défini et situé par tous et pour tous.



UNE DÉFINITION

Un jour, une situation a fait problème. On en a parlé au conseil. Il en est ressorti une nouvelle organisation et des responsabilités à assumer. On a parlé des compétences nécessaires. Certains se sont proposés. Nous nous sommes mis d'accord : l'utilité, vécue, de tel ou tel métier, est connue de tous. Si demain, telle fonction est jugée inutile, elle sera supprimée. Mais il arrive qu'un grand organise lui-même son travail, délimite sa compétence, propose un règlement au conseil, l'écrive et l'affiche...

De plus, l'enfant ne s'intègre au groupe que lorsqu'il s'y sent nécessaire. C'est sa fonction qui le fait reconnaître par les autres, donc, mieux vaut ne pas parler de coopérative avant que tous aient une responsabilité...

DES RÈGLES

L'utilisation du réveil ou d'un fichier, est balisée par un ensemble de règles que chacun, maître y compris, doit respecter, sous peine de se voir rappelé à l'ordre par le responsable. C'est souvent ce responsable, d'ailleurs, qui a proposé ces règles au conseil, après que l'expérience en ait montré l'utilité. Discutées, reconnues d'utilité publique, elles deviennent indiscutables... hors du conseil.

UNE ZONE DE FONCTION

On ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quand, par exemple, autour de la table d'imprimerie ou de la table d'exposition.

Le métier délimite une aire, espace social dans lequel on ne peut entrer sans respecter certaines lois, et où le responsable exerce liberté, responsabilité, et pouvoir, utilisant son statut particulier, respecté par tous.

Cette aire est rarement découpée de façon visible. Il s'agit, le plus souvent, d'un espace vécu, qui s'apparente plutôt à un champ magnétique : invisible, sans limaille, mais dans lequel s'exercent des forces obéissant à des lois précises.

III. « Mon » métier

— Régine, avant de quitter la classe, va faire un bisou au coffret encre de Chine dont elle était responsable, et s'inquiète pour savoir qui s'en occupera l'an prochain.

— Sandrine pleure au conseil car on a touché à « sa » table.

— Sonia rêve la nuit de son métier « table d'exposition ».

— etc.

La relation entre le ou la responsable et son métier est très complexe, et met en cause quelque chose de profond qui engage souvent l'existence de l'individu. La fonction permet à l'individu d'être d'abord reconnu par les autres, et de trouver un mode d'être qui le spécifie. Quelque chose « de l'ordre du sujet » dirait le psychanalyste.

Cette institutionnalisation, cette nomination de responsable, aurait-elle à voir avec la nomination primordiale par laquelle, l'individu, en recevant son nom, est différencié des choses, des autres, et devient sujet ? (1)

De plus, l'ensemble fonction \longleftrightarrow responsable, est un élément qui s'insère dans l'historicité du groupe. Les métiers font partie de la culture de la classe : ils ont participé à son histoire, et ont eux-mêmes une histoire.

Bien que les responsables soient élus, ce n'est pas n'importe qui, qui assume n'importe quel métier. Certaines fonctions engendrent de véritables « lignées » de responsables : des individus qui ont certains traits en commun.

Les enfants évoquent (souvent en travaillant aux ateliers) ces « parrains », ces « ancêtres » parfois célèbres.

« Qui t'a appris à faire responsable à toi ? Moi c'est Denis celui qui était ceinture marron en comportement. Il m'a appris à m'occuper du journal... »

Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à l'avoir remarqué :
« ... Dans la perspective d'une analyse des institutions, il n'y a pas de groupe ni d'individu en soi. Ce qui assure l'être de l'individu, du groupe ou de l'institution, sera la « place » qu'il occupe dans un univers social, c'est-à-dire dans un univers symbolique. Or, cette place, est délimitée de manière objective et



concrète, précisément par les conditions d'existence et d'environnement qui prennent aussi une valeur structurale et significative...

... Chaque individu, chaque groupe, sera « marqué » d'un signe particulier qui se développe en rôle dans les techniques de rencontres... »

F. TOSQUELLES -
« Structure et Rééducation Thérapeutique »
Ed. Universitaires - 1972

Mais si :

« ... La condition première pour qu'une structure institutionnelle puisse accueillir positivement l'étranger... est qu'elle ait une historicité... (qu'elle soit) un ensemble vivant, concret, ayant des lois, des coutumes, une armature symbolique... »

J. OURY in
« Psychiatrie et Psychothérapie Institutionnelles »
Payot - 1976

Toute organisation, si complexe soit-elle, peut être paralysée par des opposants ou des indifférents.

Si la classe coopérative est une structure dans laquelle tous les éléments sont en interaction permanente (chacun étant cause et effet de l'autre et de l'ensemble), elle n'existe et ne peut fonctionner sans le désir profond de chacun d'être là, et de la faire fonctionner.

R. LAFFITTE
et Genèse de la Coopé

Bibliographie :

Sur cette question, se reporter aussi à :

— Vers une Pédagogie Institutionnelle (Vasquez - Oury) - Maspéro (p. 71)

— De la Classe Coopérative à la Pédagogie Institutionnelle - idem - (p. 395)

— Qui c'est l'conseil (Pochet - Oury) - Maspéro (p. 53)

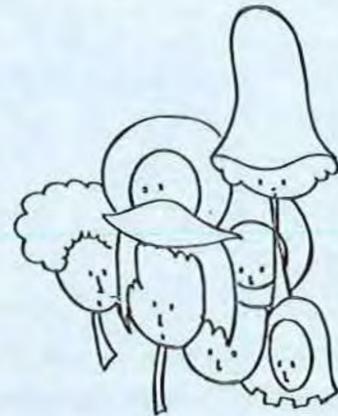
— Des moments privilégiés en maternelle - (M.H. Maudrin - BTR n° 13-14 - CEL)

(Parmi les témoignages, certains montrent un fonctionnement des responsabilités en grande section maternelle).

(1) cf. Denise Vasse - La loi et le nom - in « L'ombilic et la Voix » - Seuil 1974.



Dans notre LIVRE DE VIE



BILLET

CEUX QUI CHERCHENT CEUX QUI TROUVENT...

Instituteur habituellement désœuvré le mercredi, j'étais tout heureux ce matin-là d'apporter ma contribution à la rénovation et à l'action pédagogique. Pour tout dire j'avais eu l'honneur d'être convoqué à une réunion de l'EDRAP : Équipe Départementale de Rénovation et d'Action Pédagogique !

Je me voyais déjà attentif aux propos de M. l'Inspecteur d'Académie, Chef des services départementaux de l'Éducation Nationale, de M^{me} et MM. les Inspecteurs Départementaux de l'Éducation Nationale, de M. l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, Directeur de l'École Normale, de M^{me} et M. les Professeurs d'École Normale, de M^{me} et M. les Conseillers Pédagogiques, de M. le Secrétaire Général du SNI-PEGC, de M^{me} et M. les représentants des mouvements pédagogiques et de deux ou trois chers collègues. L'élite allait se pencher sur la pédagogie et sa nécessaire rénovation et, en équipe, entrer en action !

Au programme : la programmation. Intéressant. Tous ces gens qui ne font pas classe, mais sont formateurs ou contrôleurs, allaient réfléchir sur la façon d'établir une programmation des stages de recyclage, après avoir programmé, sans doute sans réfléchir, toutes les années de stage depuis 1975. Intéressant, car depuis toujours, j'aime les prouesses intellectuelles, je ne pouvais qu'être servi. Intéressant, car depuis 1976 avec quelques collègues nous avons essayé de mettre sur pied un plan de formation personnel ambitieux : en trois stages, réfléchir à la grammaire, l'orthographe, la lecture. En 1982, on n'a réussi que les deux premiers. On rêvait aussi aux mathématiques, à l'éveil, à l'éducation physique, musicale. Un certain fou pensait même qu'étant dans une ZEP, on pourrait faire un stage étude du milieu social. Après avoir compté, 4 ans par stage, ça le programmait pour 2010. Les HLM de la ZEP seraient écroulés.

Modeste, au dernier rang, je tricotais le réel et l'imaginaire, une proposition à l'endroit, une à l'envers, une maille pour la pratique, une pour la théorie, un point pour l'IDEN, directeur de l'École Normale, un pour l'IDEN qui n'est pas directeur de l'École Normale. Dans mon jacquard de notes d'instituteur consciencieux, le réel devenait délirant et l'imaginaire fuyait dans la marge. J'avais dû me tromper de salle ou j'avais mal saisi l'objet.

Je fus réveillé de mon admiration pour les échanges verbaux par la première phrase claire parlant des instituteurs : « Les instituteurs n'ont pas à faire de la recherche pendant leurs heures de travail. Ils ont leurs loisirs pour ça ». Enfin quelqu'un d'autorisé me disait ce que je n'avais pas à faire. Encore quelques affirmations de cette sorte et mon domaine serait bien balisé. Je n'aurais pas perdu mon temps. Quelqu'un qui ne savait sans doute pas où se situer ou qui avait peut-être cherché sans autorisation hasarda :

— « A partir de quelle situation dans la hiérarchie peut-on chercher ? »

— Les professeurs d'École Normale peuvent être autorisés à chercher.

Je repartis dans mon vagabondage en me disant que le monde était décidément bien partagé ! Un peu inquiet toutefois car je savais que demain matin il faudrait que je trouve une lecture découverte, une façon plus accessible de ranger mes boîtes de nombres, et entre autre dans le courant de la journée un moyen pour que Bruno, le nouvel arrivé, ne mette pas les ateliers en désordre. Et je n'avais plus le droit de chercher !

Heureusement que d'autres avaient trouvé avant moi, Freinet : *Comment survivre dans sa classe*, Oury : *Comment pratiquer les techniques Freinet en ville*, pendant que des chercheurs écrivaient des thèses pour faire savoir que décidément ces trouvailles ne valaient rien. Et je voyais les larmes de rage de celle qui devait trouver du travail, trouver de l'argent, trouver un foyer d'accueil à ceux que d'autres avaient enfermés et dont le sort alimentait les écrits des chercheurs philosophes et sociologues. Car il n'y a pas que notre petit monde frileux qui est si bien partagé.

Alors, histoire de rire je lançai : « En somme il y a ceux qui peuvent chercher et ceux qui doivent trouver ».

« Nous ne sommes pas là pour polémiquer » rappela le président, « mais pour chercher une méthode de programmation ».

Mais comme la majorité de l'assemblée était composée de chercheurs nous avons quitté la salle sans rien trouver.

Martial CAUTE



COURRIER



A propos de l'article « Mais d'abord le minimum vital » (B. Schneider) - Ed. n° 2 1982

Je réagis à cet article (1) qui apparaît comme un pavé extrêmement utile, pour dépasser les certitudes confortables et les fausses cohérences idéologiques.

Certains souhaiteront peut-être des textes plus constructifs... C'est que le problème est déjà difficile à poser en des termes à peu près corrects, un peu dégagés du vécu immédiat... Alors les solutions miracles... Au niveau des moyens (Administration, DDASS, AEMO etc.) on en est encore à la bonne conscience des missionnaires du XIX^e siècle. Il semble difficile d'imaginer autre chose que d'exterminer ceux du Quart Monde ou de réclamer toujours plus d'assistance (soit par souci d'ordre électoral, soit pour masquer l'angoisse, le manque de solutions envisageables).

... Cet article est positif et constructif... puisqu'il détruit certaines illusions : Hosannah ! Les bons et les gentils ne sont plus tout à fait bons ou gentils... Les méchants et les pervers ne sont plus... Impossible de tenir l'explication...

Ce sont toujours les cas extrêmes qui obligent à poser les problèmes délicats. Mais bien sûr, ces problèmes posés à l'instituteur, au parent, au citoyen qui existe en chacun de nous, ne sont pas le fait que des enfants « spéciaux » du Quart Monde.

Ouais, mais poser correctement un problème, même si c'est la seule chance qu'on ait de le résoudre, ne le résout pas ipso-facto. C'est là qu'on voit qu'en pédagogie, on en est encore à la préhistoire...

Ces situations sont utiles, (quand elles ne deviennent pas invivables - ça peut se suicider un enseignant -) car elles nous obligent à dépasser les pratiques et les explications floues.

Ce dont nous avons alors le plus besoin, c'est de comprendre un peu ce qui se passe, au moins le situer, pour essayer d'agir en conséquence. Le manque vécu, est donc d'ordre théorique...

Par exemple, B. Schneider, ne fait allusion qu'à la « chaleur de l'accueil ». C'est certes un élément important, mais dans l'accueil est incluse une articulation capitale (autant pour ces gosses que pour les autres), c'est celle entre la loi et le désir.

Ces deux concepts, s'ils ne sont pas utilisés n'importe comment, à tort et à travers, peuvent devenir deux outils précieux, des repères pour structurer nos pratiques et notre organisation pédagogiques quotidiennes. Je ne crois pas, par contre, que des notions comme « la violence » ou « la répression » nous aident beaucoup, car elles sont bien trop floues : Qu'est-ce que la violence ? Le surmoi est-il violent ? Et la répression ? Est-ce l'obligation de s'asseoir à heure fixe, celle de respecter les décisions communes, l'interdit du meurtre, le coup de pied au cul ou la castration symbolique ?

A tout mélanger, on finit par aboutir aux inévitables grands principes inhibiteurs dont la plus grande efficacité est de culpabiliser les passages à l'acte (non contrôlés)... Merci, on a déjà donné...

Si un accord est indispensable au niveau de l'éthique qui sous-tend nos actes et des repères pour jalonner la route, les « grands principes » sont nocifs car ils prétendent dicter les conduites à tenir avant même qu'on ait un peu compris ce qui se passe. Le plus souvent à base d'interdits et d'obligations, ils brouillent un paysage déjà fort embrumé et qu'on se propose d'éclaircir un peu. L'homme grandiose de demain, que nous voulons former, (cf. les 1.0) empêche souvent (ou évite) de comprendre les réactions des enfants d'aujourd'hui. La pédagogie intentionnelle est une plaie de la recherche pédagogique...

J'ai eu à faire, moi aussi, avec des parents menaçants et les mises à sac de l'école. Nous avons trouvé des solutions de fortune. Le plus important, c'est, non les solutions, jamais satisfaisantes, mais les analyses, les façons de tenter de comprendre, les actions qui en ont découlé.

Je ne crois pas que des notions comme « La violence », « la répression » nous aident beaucoup.

Je pense que, dans le livre que j'écris — s'il paraît — je réponds à la question « Comment tu te débrouilles, toi ! » (2)

Et dans ces situations, les « grands principes » sont plus nocifs encore que les réactions incontrôlées.

René LAFFITTE

(1) Ceci, par contre, n'est pas un article... C'est une réaction à chaud, une lettre écrite au fil de la plume sans trop réfléchir...

(2) Il s'agit du livre dont des extraits paraissent en avant-première dans ce numéro et le numéro suivant de *L'Éducateur* — voir page 11 —

En réponse à la lettre de René Laffitte,

Oui, les situations extrêmes nous mettent face à nos responsabilités, ne nous permettent plus de nous retrancher derrière des justifications faciles. On est dedans et on est obligé de se demander si soi-même, on apporte une contribution positive ou si on ne fait qu'aggraver la détresse immense de ces enfants-là. Il ne s'agit pas bien sûr de se culpabiliser pour rien, et de décharger les divers organismes sociaux dont la tâche est de s'occuper de ces milieux défavorisés. Tout simplement, on s'interroge sur l'influence qu'on peut avoir, à son niveau.

R. Laffitte parle de la Loi et du Désir. Je crois qu'il est nécessaire de définir la hiérarchie des besoins de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, de la façon la plus pratique et la plus concrète possible.

Perspectives de l'éducation populaire apporte des éléments dans ce sens, mais n'y apparaît pas assez ce qui est à mon avis la clé de voûte de l'équilibre de la personnalité, à savoir la sexualité avec ses deux composantes (sensualité et tendresse). L'expérience prouve qu'on peut parfaitement s'intéresser, en classe comme par ailleurs, à l'affectivité de l'enfant au niveau du travail et dans ses relations quotidiennes avec ses camarades, et complètement occulter le domaine de la sexualité, qui se signale pourtant de diverses façons. L'expérience semble prouver aussi qu'il n'y a pas de comportement perturbé sans sexualité perturbée. L'inverse est vrai aussi.

Oui, il faut se poser très sérieusement la question de savoir dans quelles conditions le cadre scolaire, y compris en pédagogie Freinet, répond aux besoins de l'enfant et dans quelle mesure il les contrarie. Comme le dit par exemple R. Laffitte, par rapport à l'obligation de s'asseoir à heure fixe, de respecter les décisions communes (dictature du groupe ?), mais aussi accepter le cadre fixé par l'enseignant (nature et quantité de travail à fournir). Le besoin de mouvement et de jeu est-il satisfait avec les cinq heures d'éducation physique réglementaires et avec la possibilité de se déplacer librement dans la classe. Les conditions psychologiques et matérielles sont-elles favorables pour la maturation sexuelle ? Le tâtonnement expérimental (jeu de mot mis à part) pourra-t-il se faire ? Questions plus vitales encore pour des enfants qui hors de l'école ne connaissent pas un environnement favorable qui compenserait ce qu'ils ne trouvent pas dans le milieu scolaire.

R. Laffitte pense que des notions comme la violence, la répression ne nous aident pas beaucoup. Les phénomènes collectifs, tels que d'une part la délinquance, l'agressivité destructrice, toute la gamme des sexismes... et d'autre part les diverses institutions qui fonctionnent la plupart du temps de façon répressive (armée, police, école, famille), ne sont-ils pas simplement la résultante des comportements individuels que nous avons sous les yeux dans nos classes ? Et si dans notre pratique quotidienne, nous essayons d'apporter des éléments positifs et que nous y arrivons de temps en temps, mais qu'on remplace ces choses dans leur contexte, on remarque que ces résultats sont souvent bien dérisoires face à l'effet destructeur du milieu habituel de l'enfant, qui détruit les petites fleurs qu'on a patiemment fait pousser. On aura cependant la consolation d'avoir apporté des moments qui serviront de référence. Je ne pense donc pas qu'on s'égare en cherchant la dimension sociologique de ces phénomènes, à condition qu'on fasse toujours le lien avec la réalité de tous les jours.

D'accord avec la conclusion de René : « ce qui manque le plus, ce sont les stratégies à échanger ». Confronté à ces cas dramatiques, j'ai souvent eu l'impression de faire un infâme bricolage, avec toutes les maladresses que cela implique, sans savoir à qui m'adresser pour obtenir des conseils positifs utilisables. Là, toutes les propositions concrètes sont les bienvenues. J'ai eu l'agréable surprise de constater qu'à l'ICEM, cette situation a trouvé un écho réel, alors qu'en milieu syndical, les réactions étaient voisines de zéro !

Pour ce qui est de l'intervention dans le milieu du sous-prolétariat, le mouvement Aide à Toute Détresse, Quart-Monde me paraît avoir une démarche intéressante, car elle associe les gens auxquels elle s'adresse à la transformation de leur environnement matériel et psychologique. Mais je n'ai jamais vu ces militants à l'œuvre, alors je peux difficilement porter un jugement.

Bernard SCHNEIDER



L'« HISTOIRE » dans la bande dessinée

Chacun connaît la série « L'Histoire de France en Bandes dessinées » mais beaucoup de collections s'intéressent à l'Histoire !

Commençons par Dupuis qui réédite depuis maintenant deux ans la série des « Timour », réalisée par Sirius, dans la Collection « Images de l'Histoire du monde » (1).

A ce jour, 8 fascicules sont parus, nous emmenant de la préhistoire à Attila. L'idée de départ : « raconter l'histoire des hommes à travers une famille ».

Les Timour sont une famille de chefs, roux, possédant un talisman, une pierre. On les suit dans diverses régions du monde antique : Mésopotamie, Égypte, Carthage, Gaule etc. Ce sont vraiment des hommes comme on n'en fait plus ! Les autres ne vivent qu'à travers leur pouvoir.

Beaucoup de clichés historiques, beaucoup d'anecdotes et... d'erreurs (peut-être dues à l'ancienneté de la collection ?).

Néanmoins, il faut reconnaître que cette collection remporte un certain succès chez des enfants de CM2 ; qu'elle n'est pas complètement à rejeter grâce à son côté documentaire. Toujours chez Dupuis, dans la collection « L'Histoire en bandes dessinées » (2), tout sur la vie de **Surcouf** ! Sa fidélité, sa loyauté, son patriotisme... Là encore l'histoire anecdotique, touffue, mais qui intéresse peu les enfants. Il faut reconnaître que ni le texte ni les images ne sont captivants.

Chez Dargaut, une collection : « Les grands capitaines » (3). J'ai lu « **L'homme du 18 juin 40 - Ch. de Gaulle** ». La vie de De Gaulle de 1921 à 1940, ses démêlés avec l'État Major, dus à ses conceptions stratégiques ! Ce n'est pas mal fait dans l'ensemble, avec cependant le petit côté « Ah si on l'avait cru à cette époque !... » qui est irritant. Reconnaissons que la suite de la vie de De Gaulle n'est absolument pas évoquée, (par souci d'objectivité ?). Ça me paraît lisible par des ados.

Les Editions du Lombard publient une collection « **Histoires de l'Histoire** » (4). J'ai lu « **Les conquérants du Mexique** ». Une bande dessinée contant les principaux épisodes de la conquête du Mexique, de Ch. Colomb à Cortès. Entre chaque épisode un mini dossier.

Dans la même collection, j'ai plus apprécié « **Les années de feu (1933-1945)** ». Une bande dessinée vigoureuse, réaliste retraçant la montée de la guerre, la prise de pouvoir d'Hitler, la guerre d'Espagne... jusqu'au bilan accablant. Une suite de tableaux très bien documentés nous entraîne dans ces années de violence sans faire l'apologie de cette dernière. C'est très bien fait et devrait plaire à des ados. Les enfants d'âge de C.M. voient surtout les dessins guerriers et... oublient le texte !

Glénat publie quant à lui une « **Collection Mythologie** » (5). Je n'en ai lu que deux volumes : « **L'Illiade** » et « **Ulysse** ». Deux volumes reprenant la légende homérique. « **L'Illiade** » est confus tant dans le texte que dans le graphisme ; on s'y perd facilement.

Par contre « **Ulysse** » est un véritable petit chef-d'œuvre. Lob et Pichard ont co-signé ce livre avec... Homère ! Mais ils ont introduit dans le récit et le dessin toute leur imagination.

Nous suivons les aventures d'un Ulysse en prise avec les Dieux de l'Olympe équipés d'ordinateurs, d'écrans, et de toute la technique de science-fiction. Les héroïnes sont belles à souhait, dans la plus pure tradition de Pichard. Un livre à faire rêver et qui devrait permettre aux ados de découvrir Homère d'une façon un peu moins poussiéreuse que d'habitude. Las ! « Cachez ce sein que je ne saurais voir » est toujours en vigueur dans la plupart des C.E.S. et cela suffira sans doute à interdire l'accès de ce livre aux ados. C'est dommage pour eux ! Ils n'auront droit qu'à la fesse molle des affiches de cinéma de minuit ! C'est aussi ça l'histoire !

Enfin, regrettons la disparition des Editions de la Pibole et de leur belle collection « **Histoire de la vie des hommes** ». Chaque volume traitait d'un thème précis, avec une bande dessinée suivie d'un dossier documentaire. C'était très accessible aux enfants de C.M. Peut-être en trouverez-vous encore quelques titres chez votre libraire favori. Alors ne ratez pas « **Antonine, fille du roi** » (sur le Canada), « **Vivre au bord du Nil** », « **Béatrice et la male mort** », et d'autres que je n'ai pas lus...

(1) Les « Timour » : Sirius, éditeur Dupuis, 46 p., format 21 x 29, couverture carton léger.

(2) « L'Histoire en bandes dessinées » : Surcouf - Auteurs J.M. Charlier et V. Hubinon, 46 p., format 22 x 30. Une douzaine de titres différents.

(3) « Les grands capitaines » : De Gaulle - Texte et dessins de Dupuis 63 p., format 24 x 32. Un autre volume sur Mao.

(4) « Histoires de l'Histoire » : Les conquérants du Mexique - Auteurs : J.L. Vernal, J. Torton 72 p., format 22 x 30.

« Les années de feu » - Auteur : M. Schetter, 72 p., format 22 x 30.

(5) Collection Mythologie : « L'Illiade » - Auteurs Follet, Stoquart, 94 p. « Ulysse » - Auteurs : Homère, Lob, Pichard 114 p. format 24 x 32 - noir et blanc.

BANDES DESSINÉES

L'étang des sorcières

Collection Isabelle n° 6

Dessins de Will - Scénario : FRANQUIN, DELPORTE
Édition Dupuis

L'histoire :

A la fin de « **L'Astragale de Cassiopée** » (1), l'horrible sorcière Kalendula était pétrifiée, au beau milieu du bassin du jardin public.

Dans ce nouveau volume, elle réussit, avec l'aide d'une sorcière jeune et naïve, à retrouver la vie... mais aussi sa laideur. Isabelle, qui a assisté à la scène, se retrouve entraînée dans une histoire rocambolesque, accompagnée de la jeune, jolie et bien naïve sorcière Phénicie.

Elles vont découvrir l'Étang des Sorcières, lieu privilégié pour la fabrication des balais... magiques, le Grand Python, personnage aux pouvoirs immenses... Enfin grâce à l'Oncle Hermès, tout finira par s'arranger.

Ce que j'en pense :

C'est un volume dans lequel l'humour de Franquin et Delporte est débridé au possible !

Les gags se succèdent tout au long d'une histoire où bien sûr la magie prend une grande place.

C'est un livre qui a été très apprécié par les enfants à partir de 8 ans.

(1) « **L'Astragale de Cassiopée** » disponible au catalogue Marmothèque Isabelle tome 4.

« **L'Étang des Sorcières** » est une des nouvelles bandes dessinées sélectionnées à la Marmothèque.

Sibyline et Burokrat le vampire

Collection Sibylline n° 8

R. MACHEROT

Édition Dupuis

Trois histoires de Sibylline dans ce volume paru récemment chez Dupuis : Burokrat le vampire, la puce fatale, le buffet hanté.

On y retrouve le petit monde de Sibylline, plein de merveilleux. Le vampire ne vampirise que... la confiture ! La puce fatale et le buffet hanté, nous rappellent un personnage maléfique des aventures de Sibylline : Pistolard l'enchanteur.

Dans la nouvelle sélection Marmothèque vous trouverez le tome 4 des aventures de Sibylline : « **Sibyline et le petit cirque** ».

Blue retro - Le David

n° 18 et 19 des « Tuniques Bleues »

Dessins : W. LAMBIL - Scénario : R. CAUVIN

46 pages - Editeur Dupuis

« Les tuniques bleues », le sergent Cornélius et le caporal Blutch soldats nordistes ; le premier cherchant les honneurs, le second cherchant à rentrer chez lui !

Dans **Blue retro**, on découvre comment ces deux hommes ont été engagés dans l'armée... un certain soir de beuverie. Il faut dire que Cornélius ne voulait pas épouser la fille du boucher ! « **Le David** », c'est ce curieux sous-marin mis au point par les Sudistes et qui coule tous les bateaux nordistes.

Cornélius et Blutch sont envoyés en espions avec la promesse pour l'un de monter en grade, pour l'autre de retrouver la vie civile.

Ce que j'en pense :

Évidemment, la lecture des « Tuniques bleues » n'est pas recommandée à toute personne voyant rouge à l'apparition d'un uniforme... bleu (1). Ni à toute personne susceptible du côté féministe.

Ceci étant posé, la lecture de ces deux volumes est fort agréable : l'humour et les gags ne manquent pas. Le scénario même classique y est toujours mené rondement. Ajoutons à cela le dessin de Lambil... Moi, je trouve que l'armée n'y est pas particulièrement mise en valeur !

Ce sont deux volumes que les enfants ont bien aimés au Cours Moyen.

(1) Genre d'humour des tuniques bleues !

La nuit de la bête

Brunelle et Colin
Texte de GENIN dessins de CONVARD
Éditions Glénat

L'histoire :

Brunelle et Colin doivent rencontrer le seigneur de Gaudeluque. Pris dans la tempête ils se réfugient dans les ruines d'un château et y font la découverte d'un personnage curieux, qui disparaît. Fantôme ? Le lendemain matin, la Bête apparaît... Brunelle et Colin, convaincus de sorcellerie sont condamnés par... le seigneur de Gaudeluque. Mais pourquoi celui-ci est-il si inquiet de l'apparition de la bête ? C'est ce que Brunelle et Colin, échappés du château vont découvrir, aidés par une jeune fille étrange, Jeanne.

Ce que j'en pense :

Ce tome 3 des aventures de Brunelle et Colin, que vient de publier J. Glénat, est particulièrement réussi. Autant les 2 premiers tomes signés Bourgeon, paraissaient « mous », autant le scénario de cette aventure est particulièrement bien mené. Les deux héros ont pris du caractère, et l'on est sorti d'une certaine facilité de dialogue et de situation entre Brunelle la fille du Roi, et Colin son page.

Certains puristes pourront regretter le réalisme du dessin de Bourgeon. Pour ma part je trouve que cette série a gagné en retrouvant un dessin plus rond et une palette de couleurs plus atténuée.

La Tchalette et autre contes...

J.C. SERVAIS - Collection « Histoires et Légendes »
Éditions du Lombard - 76 p. 22 x 29,5

La sorcellerie, la magie, le spiritisme sont la trame constante de ces 9 contes et légendes du pays des Ardennes.

La Tchalette a-t-elle pactisé avec les loups ? Mignon... un chat... ou une jeune fille ? Une jeune fille ? Aurore... si belle... mais elle ne peut vivre que 5 ans !

Et Ernest ? qui vide la cave du curé sans jamais y pénétrer ! Se retrouver envoûté ! Voilà ce qu'il vous arrive à la lecture de ce livre. Envoûté par les contes, envoûté par la concision du texte, envoûté par la mise en page et le dessin.

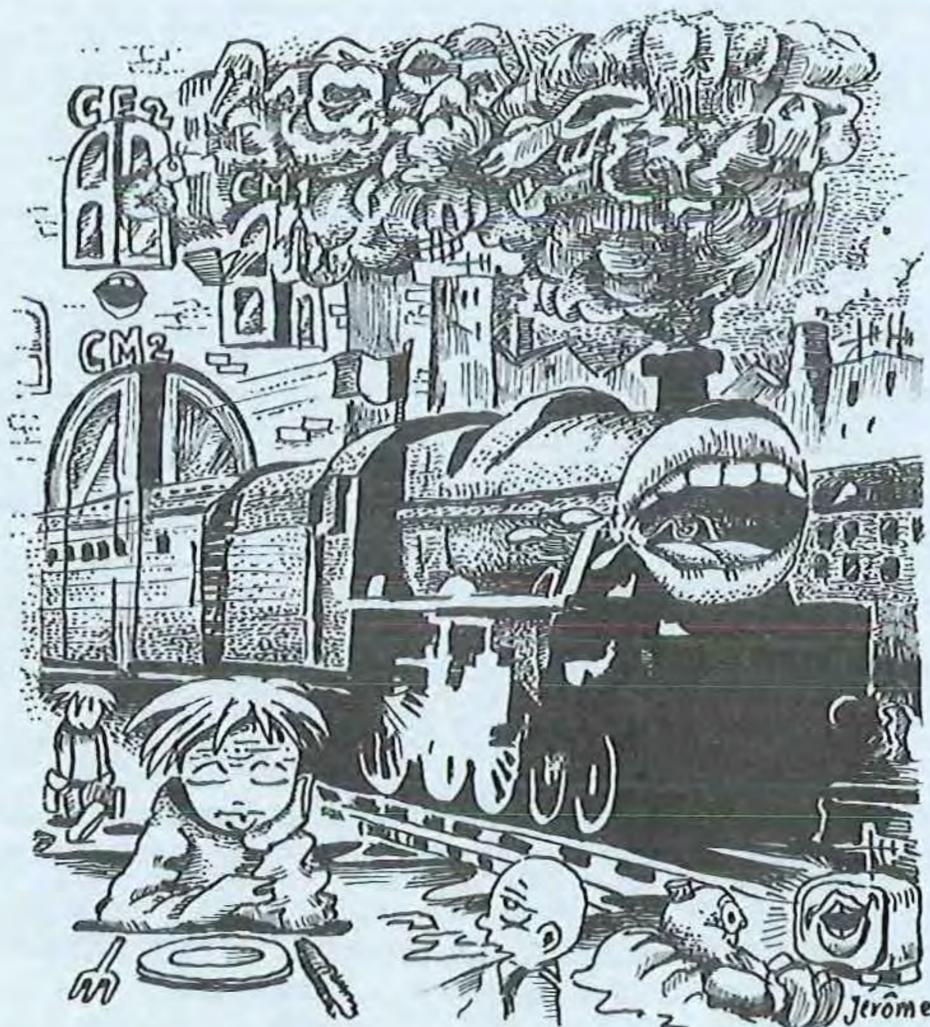
Images concises, expressives, réalistes vous entraînant dans le rêve. Palette de couleurs tantôt mélancolique, tantôt violente, tantôt tendre. Mise en page somptueuse. Et toujours le trait de J.C. Servais plein de finesse.

De la bande dessinée envoûtante. Il faut la lire pour... le croire !

J.-P. RUELLÉ

Cette B.D. fait partie de la nouvelle sélection Marmothèque, pour les plus de 14 ans.

TEXTE LIBRE



La parlotte

L'autre jour, je sortis de ma classe de maternelle à midi moins cinq et j'enfilai gaillardement le trottoir vers la gamelle que ma pénelope devait m'avoir préparée. Je longuai l'école primaire dont les fenêtres restaient ouvertes aux dernières bouffées de l'été. Pas à pas j'égrenais le train scolaire, chaque classe accrochée à la suivante comme des wagons anonymes. C'était une école construite au début du siècle au temps des splendeurs des locomotives à vapeur.

Tout d'abord, je passai dessous la classe du CP, un wagon de troisième classe. Les voyageurs semblaient tous assis, muets, dans l'attente d'un beau voyage ; la maîtresse parlait. Dans le wagon suivant, celui du CE1 CE2, même destination et le maître parlait. Inconsciemment je ralentissais l'allure, mon estomac me tirait moins. « Mais pas un seul voyageur allait se lever ? Dire qu'il s'était trompé de train ? Crier qu'il avait peur du silence des siens ? Se débattre pour échapper à ce train de l'ennui ? »... Seule la maîtresse du CM1 parlait. Du haut de sa blouse bleue dont les poches devaient être bourrées de bouts de craie névrosés, elle parlait. Elle parlait, fière de son uniforme comme un contrôleur SNCF à la pince nerveuse, comme un nazi à la mitraillette bégayante.

J' m'arrêtai dessous la locomotive du CM2. Le repas pouvait attendre. Je voulais entendre la voix d'un enfant en guise d'apéritif, un seul verre. Mais le conducteur-directeur parlait, parlait seul. Ce qu'il pouvait dire n'avait pas d'importance, il parlait. J'imaginai sa bouche folle, ses lèvres baveuses, sa langue venimeuse. Je voyais sa lurette molle, ses amygdales testiculaires. Je sentais son œsophage du tout à l'égoût... ma bouche eut un renvoi amer.

Heureusement que le temps lâcha la vapeur, le train ne siffla qu'une fois. Je n'ai rien dit en rentrant chez moi, ma femme ne m'a pas posé de question, elle avait compris que je n'avais pas faim.

Claude BERAUDO (83)

L'EDUCATEUR 82-83 15 numéros + 5 dossiers **BULLETIN D'ABONNEMENT**
TARIF : France 159 F, étranger 229 FF pour les 20 parutions de l'année scolaire

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

souscrit un abonnement à L'Éducateur 82-83

Ci-joint règlement par :

Date :

Chèque postal à P.E.M.F. - C.C.P. Marseille 1145-30 D

Chèque bancaire à P.E.M.F. Cannes

Signature :

à retourner avec le règlement à P.E.M.F. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

DES QUESTIONS

Réflexions à propos des magazines

Le traitement des magazines peut être différent selon les revues :
— Pour BTJ : équilibre entre reportage et magazine. Le magazine a beaucoup d'importance pour les CE. La partie « Recettes, bricolage, expériences » leur permet une lecture « pour faire » qu'ils ne trouvent pas souvent. Et J Magazine, même s'il leur est utile, est insuffisant : on ne peut pas faire passer dans J Magazine des textes trop difficiles et ça limite beaucoup.

Bien des recettes, expériences, sont refusées à J Magazine parce que non adaptées aux maternelles, c'est normal. Il faut que ça passe dans magazine BTJ.

Alors, si le reportage est réduit à 20 pages, tant pis, ce n'est pas si grave. Si ces CM veulent un reportage plus touffu, il y a BT pour compléter.

— Pour la BT, c'est différent, quelques pages de magazine ne suffisent pas. Il faudrait deux revues séparées : BT pour la documentation, un « J » pour le magazine.

D'où l'évolution des revues proposées aux enfants :

REVUE	DOCUMENTAIRE	MAGAZINE
J. Magazine	embryon de document	+ magazine
BTJ	document simple	+ magazine
BT	document/reportage	+ magazine
« Vivre »		magazine
BT2	reportage	
« Boomerang »		magazine

Que pensez-vous de ces suggestions ? Le tâtonnement se poursuit. Plus nombreux seront les utilisateurs de la BT à répondre, plus efficace sera le chantier dans la recherche des options.

A propos de fiches-guides :

Ce serait un gâchis de temps, d'argent, de personnes, que de faire des fiches-guides « mode d'emploi » pour chaque BT. Ces fiches ôteraient d'ailleurs toute portée de véritable recherche ! (Il faudrait aussi des fiches pour utiliser le sonore, le visuel...)

Mais les difficultés pour les brochures qui poseraient problèmes, pourraient être résolues par une fiche analytique de la BT ou par un sommaire détaillé qui permettrait à l'enfant de mieux entrer dans la BT.

La collection B.T. rend-elle la complexité de notre monde et permet-elle de l'appréhender ?

C'est le gros problème !

— Il faut, non seulement dépasser le stade de la monographie, mais aussi dépasser la BT. Les documents écrits ne doivent pas prendre des proportions considérables. Le document doit rester un complément d'information.

Le document écrit, c'est ce qui est proposé par l'école, même si on essaie de le présenter autrement, cela reste de l'écrit. Même si les enfants ont participé à sa fabrication, la BT reste coupée des gens, des personnes, de l'affectivité.

— Et le problème est le même pour tout document audio-visuel, visuel, vidéo ou autre technique si « moderne » soit-elle. Là n'est pas la solution (ce qui ne veut pas dire qu'il faille les laisser tomber. Seulement, partout, il faut rappeler qu'il y a d'autres documents à chercher, autour de nous et dans nos têtes, des documents vivants, des gens avec qui discuter, des gens à écouter, regarder, en prenant le temps de réfléchir. Ça se fait déjà dans BTJ, il faudrait le développer.

— Il faut aussi permettre de sortir de la BT, pas seulement par des pistes de recherches bibliographiques, mais par des pistes de recherche « en vrai » : adresses où écrire, genre de personnes à contacter, recherches à faire par expériences, interviews, etc.

RÉGION PARISIENNE - ANIMATION ALPHA DU MARAIS

13, rue du Temple - 75004 Paris
Tél. (16.1) 271.84.12

27 avril 83 : Lecture

A propos de la BTJ « L'aquaterrarium »

Le problème du prélèvement d'animaux ou de végétaux dans le milieu naturel est effectivement un problème dont il faut débattre, mais il tend à s'estomper si l'éducateur procède en trois actes :

- Prélèvement réfléchi tenant compte des impératifs de temps et de nécessité de contact ;
- puis impérativement, entretien et responsabilisation ;
- et obligatoirement restitution au milieu (si c'est possible, car il existe des cas dans lesquels le sujet est rendu vulnérable après l'action de l'homme. Ex : animaux qui auront du mal à trouver seuls leur subsistance). Je m'explique : il est évident que le prélèvement ne doit pas s'effectuer n'importe comment et avec n'importe quel animal ou végétal. La règle est d'étudier le milieu naturel sans y toucher. Mais, pour certains phénomènes comme la germination, ou la transformation de la chenille qui font intervenir la notion de temps, il est nécessaire que l'observation se déroule en classe. Et on arrive à la phase d'entretien et de responsabilisation qui sont liées à la notion de contact. En effet, comment responsabiliser les enfants et les sensibiliser aux problèmes de protection de la nature, s'ils ne sentent pas leurs possibilités d'influence sur les animaux et les végétaux avec lesquels ils sont en contact quotidiennement dans la classe. Le jour où Patrick verra sa plante s'étioiler par manque d'eau, ou par un mauvais traitement infligé aux racines, il cernerait mieux son influence sur ce qui l'entoure, le contact avec la vie !

Mais, par dessus tout, l'acte le plus important est la restitution au milieu de ce qui a été prélevé, emprunté et entretenu. C'est un acte difficile à faire accepter aux enfants car le contact prolongé avec l'animal ou le végétal, et la découverte qui y est attachée, ont affecté la relation. Mais c'est là un acte de respect et de liberté.

En automne, nous avons procédé de cette façon avec une chenille dite « la pudibonde » et avec des glands germés. Les enfants ont trouvé cette chenille dans les bois, l'ont observée et identifiée grâce à la BT. Nous l'avons conservée dans une boîte après qu'elle ait produit son cocon.

Au bout de quelques semaines, un papillon en est sorti. Il faut voir l'étonnement d'enfants qui découvrent ce phénomène (et aussi un peu leur déception face à un papillon de couleur terne et uniforme !) pour se convaincre de l'intérêt de l'expérience. Puis, nous l'avons rendu à la nature. Nous avons procédé dans le même esprit en ce qui concerne les glands que nous observons à l'heure actuelle et que nous repiquerons au printemps.

Bruno SCHILLIGER
31, rue des oiseaux
91420 Morangis

PROJET B.T.

« Aménagement d'un lieu de vie collectif »

Le point de départ est l'aménagement de cours, restaurant d'enfants, classe. Le travail a été fait coopérativement avec les parents et les enfants. Le compte rendu pourrait faire une base de B.T. Ce projet pourrait être réalisé à plusieurs ayant une expérience de réalisation du même type.

Ecrire à :

Jean BONNEMASON
10 rue des Graves
33210 Langon

« L'Auberge de Jeunesse »

Comment fonctionne une auberge de jeunesse ?

L'organisation.

L'historique.

Le climat dans les auberges de jeunesse.

L'amitié entre les peuples.

Y a-t-il des camarades qui s'occupent ou s'intéressent aux auberges de jeunesse ?

Ils peuvent écrire à

Joseph PORTIER
Ecole publique
Les Geneêts
50530 Sartilly

Revue Chantiers

A travers la revue de la Commission E.S., Chantiers dans l'E.S. et dans les structures d'échanges et de travail, nous continuons nos travaux à plusieurs directions :

- Échanges sur les pratiques de nos classes : l'éducation coopérative, les apprentissages, l'expression...

- Réflexions et propositions pour : la remise en cause de l'AES, les questions de l'intégration, en quoi luttons-nous contre l'échec ? les zones prioritaires.

- La formation professionnelle des jeunes en SES, ENP...

- Les enfants de migrants.

- L'entraide pratique et les échanges coopératifs entre adultes etc. Pourtant nous continuons d'affirmer que pour nous il ne doit pas y avoir une éducation spéciale. C'est parce que celle-ci existe que l'ICEM se doit d'y être présent.

Dans ce sens, nous pensons que les échanges concernant ce secteur de plus en plus développé de l'éducation (à quand un ministère de la rééducation ?), concernent tout le mouvement.

Aussi nous souhaitons un élargissement important de la réflexion fondée sur nos pratiques sur tous les changements en cours concernant l'AES.

Exemples :

Que se passe-t-il dans les zones prioritaires ?

Que signifie une pédagogie de la réussite par rapport à l'échec scolaire ? En quoi la pédagogie coopérative permet-elle de lutter contre l'échec ?

Comment nous prononçons-nous par rapport à l'intégration ?

Toutes ces questions (et nous y reviendrons en détail) doivent faire l'objet d'échanges importants dans le mouvement.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Rencontres 82-83 :

Rencontre aux journées d'études ICEM à Pâques à Vesoul. Journées d'été en Aveyron. Présence active au Congrès de Nanterre. Et nous l'espérons, un stage pendant le temps scolaire.

Connaissez-vous les dossiers de la Commission E.S. ?

Disponible en 81-82 :

1 Calcul et Mathématiques dans les classes spéciales	17 F
2 La lecture - la vie dans une classe de « petits »	34 F
3 La coopération dans l'E.S. - vers l'autogestion	46 F
4 Construisez vos outils pour le Journal Scolaire éd. 1981	20 F
5 Les correspondances scolaires dans l'Ens. Spécial Les journaux scolaires dans l'enseignement spécial	66 F
6 L'expression libre - liberté d'expression	38 F
7 Marionnettes - théâtre d'ombres - expériences (important dossier paru en mars-avril 1982)	30 F
8 Techniques sonores - expression corporelle	28 F
9 Pédagogie Freinet et éducation physique (cl. verte et de neige)	37 F
10 Premier bilan en S.E.S. et expérience de stage coop.	37 F
11 Éducation de l'adolescent déficient intellectuel	34 F
12 Décloisonnement en S.E.S. et École de perf. primaire	37 F
13 Fonction du groupe en pédagogie Freinet	18 F
14 Techniques d'impression et Arts GRAPHIQUES (éd. 1979)	75 F
15 Le magnétoscope en S.E.S. : utilisations pédagogiques	28 F
16 Vers une communauté éducative en E.N.P.	29 F
17 Pour la création manuelle - aspects théoriques et fiches pratiques (1979)	57 F
18 Organisation des activités dans une expérience d'autogestion - en classe de perfectionnement de « grands »	35 F
20 Recherches sur l'évaluation en classe-coopérative	20 F

A paraître et compris dans l'abonnement 82-83 de Chantiers.

- Enfants de migrants.

Premiers jalons pour une éducation interculturelle.

- Fichier général d'entraide pratique.

Adressez vos commandes et/ou votre abonnement à Chantiers à :

Bernard MISLIN
14, rue du Rhin
68490 Ottmarsheim
(chèques à l'ordre de A.E.M.T.E.S.)

Travail autour de la Revue Chantiers :

La revue mensuelle (600 p. par an) est le résultat des travaux bénévoles et coopératifs de plusieurs équipes réparties sur toute la France. Une telle revue réalisée entièrement, de la conception (contenu et impression) à la diffusion, a sans cesse besoin de se réorganiser. Elle a besoin également du soutien du plus grand nombre pour sa diffusion et les rentrées financières.

Cette année est prévu tout un travail de réorganisation.

Relations extérieures :

En plus des échanges réguliers en France comme à l'étranger, nous participons à des rencontres (congrès, journées d'études...) de plusieurs mouvements liés de près ou de loin à l'AES.

Pour tout contact écrire à :

Michel FÈVRE
12, rue Alphonse Brault
94600 Choisy le Roi

Appel aux Groupes Départementaux de l'ICEM et aux commissions de travail

CHANTIERS dans l'E.S. la revue de la Commission E.S. de l'ICEM est-elle connue et lue dans les groupes ?

La revue couvre et aborde des questions concernant l'A.E.S.

- de la remise en cause de l'AES aux articles présentant nos pratiques et nos recherches.

CHANTIERS est l'une des revues importantes de l'ICEM et dans ce sens nous souhaitons qu'elle puisse être lue, discutée, utilisée dans les travaux et rencontres des groupes ICEM. Bon nombre de copains des G.D. nous demandent des renseignements ou nous envoient des demandes d'enseignants de leur région.

CHANTIERS est l'outil de base de l'ICEM pour l'AES. Alors si chaque Groupe Départemental s'abonnait ?

Vous pouvez utiliser le bulletin d'abonnement ci-dessous.

Publié en 82-83, entre autres :

- Les SES, les classes de perfectionnement.
- Les enfants de migrants. 100 p.
- Dossier entraide pratique. 120 p.
- La formation professionnelle.
- Et des articles variés sur les pratiques de nos classes, l'inspection, l'expression.

Aidez-nous à faire connaître CHANTIERS.

Les groupes peuvent demander des bulletins d'abonnement à :

Pierre VERNET
22, rue Miramont
12300 Decazeville

Adresse de la coordination :

Michel FÈVRE
12, rue A. Brault
94600 Choisy le Roi

Amis des Groupes Départementaux
ABONNEZ-VOUS A



CHANTIERS 1982-83

à servir à (NOM, prénom, adresse, code) :

M., Mme, Mlle

.....

.....

.....

Abonnement 100 F (étranger 118 F) F
Soutien (à votre gré, merci) F
Total : F

Paiement à l'ordre de AEMTES par chèque bancaire ou CCP (3 volets) joint à ce fichet et expédié à : Bernard MISLIN, 14, rue du Rhin - 68490 Ottmarsheim. Pour les établissements, désirez-vous une facture : OUI - NON ? Pour le tarif « par avion », consulter le responsable « abonnements ».

APPELS ANNONCES

Rencontre d'enfants et d'adolescents sur la radio et le son

Du mercredi 4 au samedi 7 mai 1983
à l'Ecole Normale d'Avignon

Renseignements auprès de :
Georges BELLOT
366 avenue de la Libération
84270 VEDENE

On nous signale

Depuis longtemps, nous voulions faire un enregistrement pour les enfants ; peut-être parce que nous sommes, Daumas un chanteur, moi un guitariste, et tous les deux, instituteurs. Enfin voilà, c'est aujourd'hui chose faite :

neuf chansons nouvelles, sur la pluie, le chêne, un chien, des choses comme ça... ; d'autres plus anciennes, comme Rata Pasta et Cançoneta, que nous avons reprises avec plaisir et que certains connaissent déjà bien. Puis, des traditionnelles, des rigolotes comme cette histoire de chat et de chien qui font la vaisselle, des comptines, l'escargot qui sort ses cornes, et l'éléphant qui se balance sur un fil de toile d'araignée, un poème pour Muscada la petite chatte et enfin un très beau conte de Daniel dont je ne vous dirai pas le secret.

C'est tout cela *La flor e l'aucèu*, près de cinquante minutes de chansons, de musiques, de textes ; avec la voix de Daumas, qui chante en provençal, et avec Magali, qui nous a bien aidés (car elle chante bien, Magali !)

Alors, j'espère que cette cassette vous plaira, à vous, enfants, à qui nous la dédions, mais également à vous tous, adultes, qui n'avez jamais voulu croire qu'il y ait une barrière où se séparent les chansons sérieuses pour les grands... et les chansons bêtes pour les enfants.

Un dernier mot : en réalisant *La flor e l'aucèu* nous avons aussi voulu penser aux enseignants, à tous ceux qui comme nous, sont à la recherche d'outils pédagogiques pour l'enseignement du chant, pour l'initiation à l'occitan : nous avons donc tenu à accompagner la cassette d'un livret où figurent tous les textes en provençal, les traductions résumées, et les partitions musicales des chansons. Je pense que ce travail répondra à l'attente d'un grand nombre de maîtres et de professeurs.

R. ALNET

Magali DAUMAS, voix - Daniel DAUMAS, guitare, voix - Robert ALNET, guitares, contrebasse - avec la participation de Daniel MISTRE, percussions, et Bernard BALLESTER, flûte.

LA FLOR E L'AUCÈU

Cassette stéréo - durée 45 minutes - enregistrement Jean Roché

Face A : Rata-Pasta (Daumas) - La formiga miga (traditionnel) - Lo maridatge dau parpalhon (traditionnel) - Mestre Bachichòli (traditionnel) - Cançoneta pèr pantaiar (Daumas) - La flor e l'aucèu (Conte de Daumas, musique Alnet et traditionnel).

Face B : L'Aniversari (Daumas) - Cacalau morgueta (traditionnel, Alnet) - Lo rore (Hugues, Daumas) - Plou ! (Daumas) - La Crecha (Daumas) - Rata-penada (traditionnel, Daumas) - La cabana (Daudet, Alnet) - Pèr far un siblet (traditionnel) - Mon can (Daumas) - Papèta Calhòu (traditionnel) - Lo çaçaire (Daumas) - La voùta dei campanhòus (Daumas) - Muscada (poème de Daumas, musique Alnet) - Un elefant (traditionnel).

- Cette cassette est diffusée seulement par correspondance.
- Le prix : 50 F plus 10 F de frais d'envoi (cassette et livret).
- Pour 10 cassettes, le prix est de 450 F, envoi compris.
- Le chèque accompagnant votre commande est à établir au nom de :

Association Provença, Oc !
CCP N 6659.23 U Marseille
PROVENÇA, OC !
Artignosc sur Verdon
83630 Aups

Solidarité avec les enseignants palestiniens détenus

Ils sont au nombre de 150 au camp de El Ansar, et 15 autres sont portés disparus.
Notre devoir d'enseignants internationalistes nous appelle à les soutenir.

Pour les Amis de Freinet de Tunis
ABDELHAMID

Échanges de cassettes, d'émissions de radio, de réalisations vidéo

Les participations des enfants et des adolescents à des radios libres se multiplient dans le mouvement ou en dehors...

Ces travaux prennent toutes sortes de formes et sont d'une extrême variété.

Il se constitue un circuit d'échanges d'émissions, un échange de cassettes, d'articles, de réflexions d'enfants, d'auditeurs ou d'adultes qu'il serait bon d'avoir mené à bien avant les journées d'étude de VESOUL... A vos cassettes, à vos plumes...

On pourrait faire de même pour les cassettes vidéo. On peut trouver plus facilement le matériel de montage maintenant. Vous avez une réalisation d'un quart d'heure ? vous l'envoyez à un copain qui ajoute la sienne et à Vesoul on a une bande de deux heures sur des travaux d'enfants en vidéo... Si on n'a pas le temps avant Pâques chacun peut pour Pâques m'envoyer ses réalisations, on les visionnera et on en discutera sur place...

Je refuse la discussion « au point, pas au point » : tout le monde en fait. Combien d'enfants partent en vacances avec des parents qui filment leurs exploits en vidéo ? plus que ce que l'on pense. Freinet n'a pas attendu la super presse à rouleau et le super 8 pour s'y mettre.

Nous ne travaillons pas pour l'édition quand on fait de la correspondance ou des travaux quotidiens... Considérons la vidéo comme un feutre ou un stylo bille ou un limographe : apprenons à nous en servir et puis nous penserons à l'édition de nos cassettes, mais il faut aller vite... et sachez qu'il y a toujours une vidéo qui traîne quelque part et qu'on se fera un plaisir de vous la prêter mais attention au super technicien qui veut empêcher tout tâtonnement. Les vidéo-clubs louent leur matériel à n'importe qui et ce matériel est simple et marche toujours.

Georges BELLOT

CONTACT HEBDO

Le seul journal qui paraît quand il peut !

Journal humoristique créé et publié par la commission enseignement spécialisé de l'ICEM.

Le numéro 5 vient de paraître... Vous n'avez pas encore envoyé 15 F à Bernard Mislin, 14, rue du Rhin, Ottmarsheim ??

Si vous ne l'achetez pas attendez-vous à recevoir des lettres d'injures, bande d'ingrats !!

Contact-hebdo : seul journal anti-stress...

Et pour qu'il paraisse vous pouvez m'adresser vos textes, dessins, etc.

Maurice Jean-Pierre
Le Fief Marron
St Rad. des Pommiers
79100 Thouars



UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE EN ALSACE

« Grand-père, grand-mère, raconte ! »... C'est le nom d'une opération de collecte, sous forme de cassettes, de ce véritable patrimoine vivant que représentent les souvenirs des grands-parents. Lancée à l'initiative de l'Institut des Arts et Traditions populaires local, de l'Agence culturelle et technique, de l'Institut qualité Alsace, du Recteur de Strasbourg et des **Dernières Nouvelles d'Alsace**, cette opération s'adresse à tous les moins de 25 ans d'Alsace. L'entreprise consiste à rassembler tout au long des mois à venir, un maximum de témoignages oraux sur l'Alsace entre 1900 et 1930. Ils seront classés, répertoriés, stockés et mis à la disposition de tous : chercheurs, associations, presse, radio, etc.

Pour faciliter le collectage, quelques dizaines de thèmes possibles sont proposés, parmi lesquels l'école, les jeux et jouets, les dictons, la vie associative, la sorcellerie, les informations, etc.

Qui plus est, et bien que la motivation soit explicitement l'intérêt suscité par pareilles enquêtes, des prix seront décernés par un jury aux collectivités participantes. Les établissements scolaires peuvent gagner un télé-équipement vidéo, une caméra, un magnétoscope ; les candidats individuels de moins de 25 ans peuvent gagner également un magnétoscope.

Pour tous renseignements, s'adresser aux **Dernières Nouvelles d'Alsace**.

*Pour faciliter la création manuelle
dans les classes des moins de six ans ou au CP*

MANUTEC

qui est le secteur « création manuelle »
du Mouvement École Moderne - Pédagogie Freinet

propose la constitution d'un

Répertoire COUP DE MAIN

Lorsque l'enfant a en cours de réalisation une création manuelle il demande souvent l'aide de l'adulte pour résoudre telle ou telle difficulté.

Mais nous n'avons pas toujours la bonne solution à lui proposer. Et la réalisation de l'enfant se trouve compromise.

Pour être en mesure de proposer des solutions à chaque situation de problème nous proposons de constituer coopérativement un répertoire « coup de main ».

COOPÉRATIVEMENT

Nous procédons à une double collecte

1. Pour faire l'inventaire des problèmes qui se posent : la collecte de ces situations à problème est permanente, les camarades peuvent nous les transmettre au fur et à mesure (énoncer le problème qui se pose avec le plus de précision possible : nature des matériaux, dimensions approximatives, objectifs de l'enfant, destination de la fabrication...)

2. Pour faire le répertoire des solutions à ces différents problèmes : à chaque situation à problème peuvent correspondre plusieurs solutions ; n'hésitez pas à faire connaître celle que vous avez expérimentée ou que vous avez vu utiliser (soyez précis dans vos indications pour être compris par tous).

Lorsque nous serons en possession d'un certain nombre de demandes et de solutions nous les diffuserons en direction des participants sous forme de fiches.

Les envois sont à faire à : **Michel VIGNAU - École de Saint Christoly de Blaye - 33920 Saint Savin.**

*Pour être en mesure de répondre
aux demandes individuelles des enfants
lors des activités de création manuelle*

il nous faut un répertoire COUP DE MAIN

LES PREMIÈRES DEMANDES

1. Comment faire tenir debout un personnage monté sur une baguette ?
2. Comment faire tenir un cylindre de carton sur une surface plane, planchette ou carton ?
3. L'enfant aimerait une hélice qui tourne effectivement quand il court avec son avion à la main.
4. Comment faire des roues, ou comment trouver à bon prix des roues pour les divers véhicules construits par les enfants ?
5. Pour la mise en peinture des fabrications en bois ou en carton il nous faudrait une peinture bien couvrante, ne tachant ni les mains ni les

UN MATÉRIEL INTÉRESSANT

Il me semble important aujourd'hui de sensibiliser les jeunes aux problèmes de gaspillages liés à la surconsommation. Dans ce domaine, il faut savoir que l'Agence Nationale pour l'Élimination et la Récupération des Déchets (ANRED) a réalisé un dossier pédagogique très intéressant que les éducateurs du mouvement recevront sur simple demande. Ce dossier comprend :

- Une pochette de 15 diapositives avec commentaires.
- 30 autocollants.
- 3 affiches sur papier recyclé.
- Des fiches pédagogiques sur papier recyclé : fiches documentaires, fiches de travaux à réaliser.
- Une fiche d'évaluation à renvoyer à l'ANRED.

Il suffit d'adresser votre demande à :

ANRED
2, Square Lafayette BP 406
49004 Angers Cedex

Qu'on se le dise !

B. SHILLIGER
31, rue des Oiseaux
91420 Morangis

habits, facile à mettre en œuvre, et, bien entendu, d'un faible prix de revient (la gouache, en poudre ou liquide, ne donne pas satisfaction pour cet usage). Quelle peinture alors ?

6. Il faudrait une poulie simple pour le haut de la flèche d'une grue.

ENVOYEZ

— Vos solutions

— Les demandes de votre classe

même si vous ne répondez qu'à une seule question à : **Michel VIGNAU - École de Saint Christoly de Blaye 33920 Saint Savin.**

Cet appel reste valable jusqu'au mois de juin 1983.

LES PREMIÈRES SOLUTIONS

Nous attendons d'autres réponses avant de réunir les solutions proposées sur fiches (une fiche par situation à problème).

N'hésitez pas à écrire à **Michel Vignau** même si vous n'avez qu'une solution à proposer et même si elle vous paraît banale.

Ce répertoire « coup de main » sera une œuvre coopérative ou ne sera pas.

• Pour la mise en peinture des fabrications en bois ou en carton il nous faut :

- Une peinture bien couvrante
- Ne tachant ni les mains ni les vêtements
- Facile à mettre en œuvre
- Prix raisonnable

La peinture vinylique se dilue à l'eau

les taches s'enlèvent facilement à l'eau tant que la peinture n'est pas sèche (mais après séchage il n'est pas possible de détacher les vêtements).

Les diverses teintes disponibles dans les gammes du commerce sont miscibles entre elles : on peut donc disposer d'une palette très riche. On peut obtenir les teintes pastel en ajoutant du colorant « *Universel* » à la peinture blanche.

(Le colorant « *Universel* » convient aussi bien aux peintures qui se diluent à l'eau qu'aux autres).

Plusieurs marques sont disponibles : Astral, Valentine, Avi (mais attention à l'achat, vérifier la nature de la peinture que vous achetez car ces marques diffusent également d'autres types de peintures).

On peut donner une première couche avec de l'Enduialo. Ce produit qui s'achète en poudre peut se préparer à différentes consistances : suffisamment épais il permet de masquer des défauts de matière en bouchant les trous ou de donner un effet de relief.

Pour une mise en peinture convenable il est toujours souhaitable de faire une première couche en blanc quelle que soit la teinte finale souhaitée (cette teinte finale apparaîtra plus belle, plus lumineuse sur une sous-couche blanche). On peut trouver du blanc vinylique à très bas prix (mais la qualité n'est pas forcément égale à une peinture plus chère car le fabricant y incorpore moins de pigments et la peinture aura un pouvoir couvrant moindre).

Dans le cas d'un objet en bois, il convient de passer après la première couche un papier de verre à grain très fin (n° 0 ou n° 00) : la peinture fait que les fibres du bois se redressent ; il faut donc après séchage supprimer les aspérités qui en résultent. Contrôler en passant sur toutes les surfaces avec le doigt (éducation sensorielle !)

La peinture vinylique sèche très rapidement (hors poussière en moins d'une heure, sèche au bout de 4 à 5 heures).

• Une poulie simple pour le haut de la flèche d'une grue :

Récupérer une petite roue à pneu d'un jouet, enlever le pneu pour avoir une roue à gorge.

La survie des chauves-souris dépend en grande partie d'un problème fondamental pour elles : le gîte.

1. Le gîte d'hiver :

Au cours du mois d'octobre, les chauves-souris regagnent leur gîte d'hiver. Cela peut être une grotte naturelle, une vieille mine ou une cave profonde. Il faut que ces endroits aient une température constante, une humidité assez forte et pas de courant d'air.

Une condition à la réussite de l'hibernation : il ne faut pas que la chauve-souris soit dérangée. En effet, durant cette période, la température de la chauve-souris baisse. Un réveil provoque une remontée de cette température et par là-même une dépense d'énergie. La chasse anti-gaspi est ici un problème vital. Il s'agit de tenir jusqu'au retour des insectes.

2. Le gîte d'été :

Dans les nouvelles constructions, les toits des maisons sont hermétiquement clos (chasse aux gaspis oblige). Pour la chauve-souris, plus moyen de s'y glisser et de se réfugier dans un grenier. Les clochers sont de plus en plus souvent grillagés. Dans les forêts, les vieux arbres, ceux qui ont les plus beaux trous, sont abattus (rentabilité oblige). Et les espèces arboricoles n'ont plus d'abris.

Nous pouvons agir de deux façons :

- En mettant 1 ou 2 tuiles spéciales sur les toits en leur construisant de beaux nichoirs que l'on disposera ici et là. Il faut être patient car les nichoirs ne sont occupés (s'ils sont occupés) qu'après plusieurs années.

Voir au dos un plan de nichoir.

Jean-François
du bulletin n° 57 d'octobre 82

LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL DE GANTIES

Travail effectué en 1980-81 par l'École de Ganties

Point de départ :

Mariage dans la commune. Visite à la mairie, interview du maire sur les registres et leur rôle ; lecture de l'acte de naissance de plusieurs enfants, de leurs parents. Nous avons emporté les 14 registres en classe (de 1669 à 1902).

Voici les pistes de travail que nous avons suivies :

I. CLASSEMENT

(Les dates sont portées sur les tranches)

- Calcul de l'âge du plus vieux registre, du plus récent.
- Tracé de l'échelle du temps (établissement d'une échelle). On y porte les segments représentant le début et la fin de chaque registre. On y porte aussi les segments représentant les élèves (du plus âgé au plus jeune), leurs parents et leurs grands-parents (recherche du plus vieux et du plus jeune parent et grand-parent).

Problème rencontré : le registre n° 3 est daté de 1761 à l'an V (nous y reviendrons).

Remarque des enfants : les 3 générations sont séparées par un espace. Pourquoi ? discussion.

- Recherche de la succession des rois et de la longueur de leur règne pendant la durée des registres. Porter les rois sur l'axe du temps.

Remarque des enfants : discontinuité, interruption des règnes.

2. ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Après avoir établi le graphique temporel, 2 classes de CM2 établissent le début de leur arbre généalogique.

- Avec le CE/CM : ce qu'est un arbre généalogique.
- Recherche du nombre théorique des ascendants :
32 arrière arrière arrière grands-parents
128 en 1789
plus d'un million vers l'an 1 000
512 milliards sous Charlemagne
Discussion sur cette impossibilité.

3. OBSERVATION DU PAPIER DES REGISTRES

- Les sceaux ecclésiastiques en cire avant 1789 (demandes de renseignements de l'évêché pour des mariages. Ce sont des lettres cachetées conservées entre certains feuillets).

Dessins des sceaux ; discussion sur le système postal avant l'apparition du timbre ; le rôle du sceau.

- Le papier timbré

Mentions souvent rencontrées : « petit papier - un sol la feuille »

1 sol = 1 sou

Recherche sur l'ancienne monnaie

1 livre = 20 sous

1 sou = 12 deniers

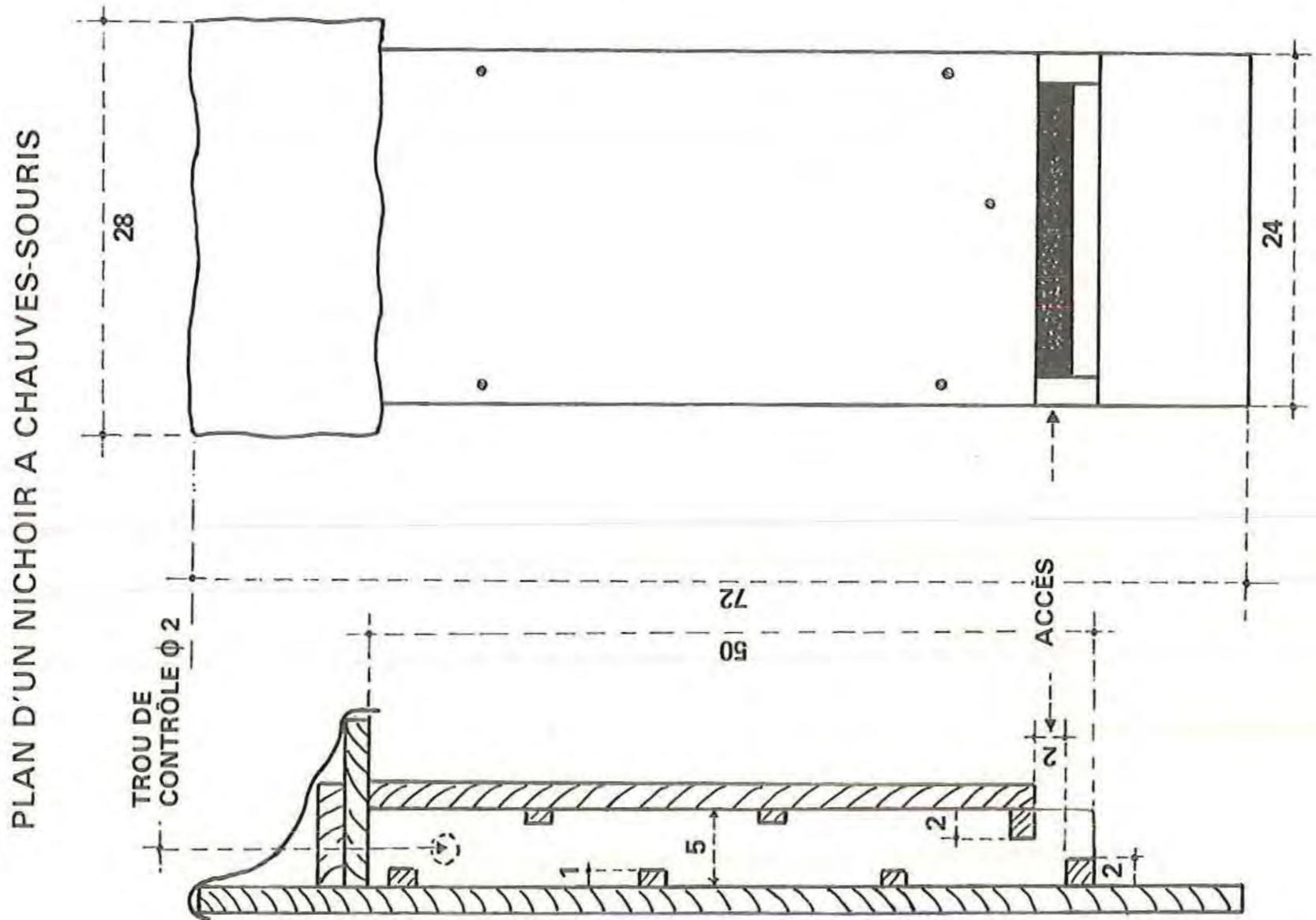
1 denier = 1 liard

Transformations :

livre - sou - denier - liard

4. UN REGISTRE IMPORTANT

Celui rempli pendant la Révolution pour Ganties : E 3 de 1760 à l'an V.



Modèle nichoir du muséum d'Histoire Naturelle de Bâle.

A. Comparaison des registres avant et après la Révolution :

AVANT

- Paroisse de Ganties
- Le curé signe
- Parlement de « Tolose »
- Registre des baptêmes mariages, sépultures

APRÈS

- Municipalité de Ganties
- Le maire signe
- République française
- Registre des naissances mariage, décès

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Étude sommaire de la Révolution : les changements sociaux repercutés au niveau de la tenue des registres.

B. Étude du registre rempli au moment de la Révolution.

- Saint Gaudens devient Mont Unité
- Le changement n'est pas perceptible en 1789, mais 1 ou 2 ans après
- Le calendrier révolutionnaire
- Le nom des mois sous la Révolution
- A quoi font-ils penser ?
- Fructidor : fruit
- Pluviose : pluie, etc.

Écrire les 3 mois de chaque saison

- Les jours : (le mois était divisé en 3 périodes de 10 jours : les décades)

Nom des jours de la décade : primidi, duodi, quartidi, sexidi, septidi, octidi, nonidi, décadi (comparaison avec les nombres)

Écrire sa date de naissance en utilisant ce calendrier ex : nonidi 2^e décade de nivôse 1791.

Recherche :

- Quand a commencé le calendrier révolutionnaire ?
- Quand commençait l'année ?
- A quelle année correspond l'an I de la République ?
- Quand est-on revenu à l'ancienne méthode ?

5. ÉTUDE GRAPHIQUE

A. Les premiers registres sont presque illisibles. Calque d'une ligne d'écriture ; essai de déchiffrement.

B. Registres plus récents. Récopier un acte de naissance avant et après la Révolution. Observation de quelques lettres typiques : s, l, d etc. Différences avec aujourd'hui.

C. Observation de journaux imprimés pendant 1789 (Documentation photographique).

Remarques des enfants :

Le « S » imprimé a une forme différente suivant sa place dans le mot

le « e » s'écrit « Et » etc.

D. Orthographe des mots. Recherche de mots ayant changé d'orthographe. Exemple : cayer pour cahier, Comenge pour Comminges etc.

Autre remarque :

l'orthographe d'avant la Révolution est « fluctuante » d'un scripteur à l'autre, et même dans les textes imprimés.

6. HISTOIRE LOCALE DE GANTIES

Nous avons relevé toutes les naissances et les décès de 1669 à 1799 (on ne compte que les mentions Baptême ou Port qui commencent tous les actes). Portons ces nombres sur un graphique (longue bande de papier. Nous avons colorié :

- en bleu quand les naissances dépassent les décès
- en rouge pour le contraire

Remarque des enfants

- De 1669 à 1875 : plus de naissances que de décès
 - De 1875 à 1799 : plus de décès que de naissances
- Les « pointes » rouges représentent les épidémies, les guerres. Depuis 100 ans, la population baisse :

GANTIES MEURT PEU A PEU

Fiche relevée dans Contact 24, bulletin du groupe École Moderne de Dordogne.

PRENDRE EN CHARGE L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

CADRE DE TRAVAIL

Je travaille depuis 4 ans dans une école d'enseignement spécialisé. L'école est située dans une petite ville d'où est issue la moitié de la population scolaire, l'autre moitié provenant des villages des alentours... L'école compte 4 classes et 42 élèves ; les locaux sont tous vastes et très récents (la commune a construit des nouveaux bâtiments, ce qui a permis à deux classes de l'enseignement spécialisé de sortir l'une de la cave, l'autre d'un réduit).

Cela fait à peu près huit ans que je travaille en Pédagogie Freinet - 8 ans de journal scolaire, 8 ans de conseil de classe, 6 ans de correspondance.

La classe n'est pas organisée en atelier. Seul l'atelier imprimerie est installé en permanence ; les autres (math, mesure, expression artistique) sont rangés dans des armoires - chacun soit sur une étagère, soit dans une boîte).

Nous publions un journal scolaire un peu différent.

Le coin lecture est assez vaste (3 m/3 m) et assez confortable (tapis plein - des échantillons récupérés chez un décorateur).

Je pratique cette année une correspondance espacée avec une classe de Béziers, une correspondance naturelle et 2 élèves ont un correspondant à qui ils écrivent régulièrement.

MATÉRIEL DE LECTURE DISPONIBLE

- Fichier de lecture 2^e A.
- Les 5 séries d'Enfantines et le fichier de questions.
- Tous les *J Magazines* parus ; d'autre part, comme je suis abonné, 10 numéros arrivent sur l'année.
- 150 *BTJ* - je suis également abonné.
- Un fichier de poésies ; poèmes que j'ai récoltés un peu partout et soit recopiés, soit collés sur des fiches cartonnées.
- Un fichier d'une centaine de petites demandes simples vérifiant rapidement la compréhension.

- Un fichier de textes à reconstruire, fichier composé moi-même avec des textes d'enfants. Ce fichier est progressif (20 fiches - une phrase coupée suivant les groupes de sens - 10 textes coupés en phrases - 10 textes coupés en paragraphes - 10 textes coupés par lignes - chaque texte est dans une enveloppe et il s'agit de le reconstruire).

- Les albums réalisés dans la classe, les années antérieures.

- Des journaux scolaires :

- ceux des années antérieures

- ceux reçus d'autres classes

- ceux qui arrivent en cours d'année.

- Des livres de lectures - une trentaine - cela va du petit livre illustré avec peu de texte au livre Folio Junior. Je me suis basé sur les livres que la CEL propose dans la Marmothèque.

- Une dizaine de recueils de poésies (recueils d'auteurs ou par thème).

- Une trentaine de *SBT* - textes d'auteurs.

Tout ce matériel est rassemblé sur une étagère dans le coin lecture sauf :

- le fichier de lecture 2^e A

- les Enfantines et le fichier questions

- le fichier « reconstruire des textes »

qui se trouvent avec les autres fichiers de problèmes et d'orthographe.

PRÉLIMINAIRE ESSENTIEL

Ma classe est - de choix du maître - une classe coopérative en marche vers l'autogestion.

Deux règles fondamentales - la constitution - la régissent.

1) Loi d'entraide, de coopération

2) Loi de respect (des autres, du matériel).

Toutes nos règles de vie élaborées lors des conseils de classe



passent par ce crible. Si elles ne le supportent pas, elles sont rejetées.

Ces deux règles ont été expliquées en début d'année et elles sont affichées (de même que nos règles de vie qui, elles, évoluent bien évidemment).

Ces règles de vie touchent :

- à la vie en ateliers
- à la vie lors du travail collectif ou individualisé
- à la marche du conseil (rôle de l'animateur, des participants)
- à notre vie lors des sorties, des moments libres (les récréations).

Le conseil de classe organise notre travail de la semaine.

LES ENFANTS

10 enfants depuis 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans d'enseignement spécialisé, entre 9 ans et 13 ans, tous à des niveaux de lecture différents.

3 parmi eux ont déjà passé un an avec moi ; ils sont parmi les meilleurs lecteurs (tant pour la fluidité de lecture que pour la compréhension).

Tous savent donc déchiffrer avec plus ou moins de rapidité. Quatre ont encore de grosses difficultés avec les sons « plus compliqués » (euil - ouil - ail - ain...). L'une bute sur des sons très simples ; ceci est dû à sa dyslexie profonde. Neuf ont des difficultés de confusion de lettres. Enfin une est complètement hermétique à la lecture.

Les nouveaux sont peu en confiance face à l'acte de lire et ne connaissent la lecture que d'une manière très scolastique (lire un texte au TN à tour de rôle, texte qui ne les touche pas, ne les accroche pas, répondre à des questions après lecture...)

ÉVOLUTION DU « LIRE »

Premier objectif, il s'agit de réaliser une cassure dans la scolastique qui les a si bien imprégnés ; nous ne lisons plus des textes tous ensemble au TN, nous ne lisons plus un texte photocopié, sur une feuille puis nous ne répondons plus aux questions pour « voir si on a bien compris ».

Par contre, nous lisons à tour de rôle, assis autour de la table une BTJ, un SBT avec textes d'auteurs suite à notre entretien : chacun lit une page - les plus forts aident les plus hésitants. Nous lisons dans les vieux journaux scolaires. Nous lisons nos textes libres puis la feuille imprimée. Le coin lecture est bien évidemment ouvert pendant les moments de travail individualisé et là ils puisent dans toute la panoplie de livres, de documents. Nous lisons aussi tous le même livre.

Lors du conseil du 30 octobre (après deux mois de classe), la lecture est abordée au conseil. Un des « anciens » a trouvé que les « nouveaux » ne savent pas très bien lire et qu'ils devraient apprendre. Sur ce, tous sont d'accord. Mais là où cela se complique c'est quand il faut trouver les moyens... Les « nouveaux » reviennent avec les méthodes de l'an dernier qui sont rapidement rejetées par les 3 « anciens ».

Finalement nous arrivons à la décision suivante : tous les jours, nous lisons, nous nous entraînons, pendant 20 minutes. Chacun choisit un livre, un texte, le lit et puis le raconte aux autres. Ces 20 minutes sont en plus de toutes les occasions de lire qui se présentent à nous.

Bien vite cependant, le conseil est amené à rediscuter du problème car certains ne savent rien raconter.

- « C'est qu'ils n'ont pas lu. »
- « Si mais moi j'oublie vite ».

Le coin lecture devient également coin-causette et même coin-dispute.

Il faut régler ces problèmes.

« Pas plus que 3 dans le coin lecture ». Plus tard (vers le mois d'avril), les enfants décideront que peu importe où on lit ; ce qu'il faut c'est le calme et pas des envies de bavarder. La règle sera de trouver un endroit calme, n'importe où dans la classe. Lors d'un conseil suivant, certains enfants demandent de l'aide. Les anciens se proposent mais exigent qu'il leur reste un moment pour eux-mêmes !

« Et le maître ? Il doit vous aider également. » Déjà je circulais, aidais l'un, faisais lire à voix haute un autre, revoyais un son, prenais des notes pour le travail individualisé. Je leur fais remarquer.

La décision après discussion sera que le maître doit passer pendant la demi-heure (de 20 minutes, temps trop court, nous étions passés à la demi-heure) chez au moins 2 élèves et les aider. Comme ça, il les aura tous aidés sur une semaine.

Vers le mois de mars, ils se plaignent de ne pas avoir des livres nouveaux. « On a tout lu ». Ce qui est loin d'être la réalité pour la plupart mais je profite de cette remarque pour leur signaler l'existence de la Bibliothèque Communale. Séverine sait où elle se trouve et va se renseigner sur les heures d'ouverture. Jusqu'à la fin de l'année, nous nous y rendons tous les 15 jours. Chaque enfant choisit deux livres qu'il croit être capable de lire (à combien de tâtonnements cela n'a-t-il pas donné lieu !)

LIMITES DE L'EXPÉRIENCE

• Je n'ai pas réalisé en début d'année un test de lecture (autant de mots par minute...)

Scientifiquement, il m'est donc impossible d'affirmer que les enfants ont progressé de...

• Le temps : un an c'est très court pour réaliser cette expérience. Les prises de conscience sont lentes (parce que naturelles !) et j'ai la certitude de ne pas avoir été jusqu'au bout de la progression.

RÉFLEXIONS PERSONNELLES

Peu m'importe la mesure scientifique des progrès. J'ai la certitude que :

- les enfants sont réconciliés avec la lecture, avec le plaisir de lire ;
- les enfants ont progressé sur le plan compréhension d'une information ;
- les enfants ont décidé pour eux ;
- qu'il est possible que des enfants prennent leur apprentissage en main. Ce qui est possible en lecture, l'est aussi en math, ou en orthographe ;
- que surtout, des personnalités se sont cherchées, trouvées ;
- que l'apprentissage n'est pas seulement un acte individuel mais aussi un acte collectif (que le groupe est stimulant pour les apprentissages, à condition que le climat de respect et d'entraide soient règles essentielles).

J'ai la certitude aussi que nos classes sont des lieux de recherches exceptionnels pour nous praticiens. Que ces lieux ne sont évidemment pas reconnus par les chercheurs des hautes sphères et que ce sont eux qui y perdent.

Ch. DIFFELS

Reproduit de « Education Populaire »
Revue de l'École Moderne Belge - octobre 82



Après les deux articles de Marie Sauvageot qui, sous le titre « Évaluation par les représentations » (L'Éducateur n° 4 et n° 7), abordait le problème de l'accès à la connaissance scientifique de leur propre corps par des adolescents, les deux témoignages présentés ici, extraordinairement denses dans leur éloquente concision, nous autorisent à reposer la question : « Et s'ils avaient vécu ceci avant ? »

En l'appliquant cette fois non à la seule connaissance de sa propre physiologie mais à la part physiologique du processus d'acquisition de toutes connaissances.

D'autres articles suivront, mais toutes vos réactions seront également les bienvenues.

ON A DES OS !

Au début de la ci-présente année scolaire, les élèves me demandèrent un jour, mi-inquiets, mi-excités : « C'est vrai, monsieur, qu'il y a des têtes de morts, des bras, des jambes et des côtes de squelettes, dans la colline, au pied du mur du cimetière ? »

« Monsieur, ... heu... après la classe... vous pourriez m'emmener voir ? »

Je refusai, incrédule et peu désireux de tenter la vérification de la nouvelle... Mais quelques jours plus tard, je fus détrompé par le maire du village. J'étais allé le consulter au sujet de dépenses pour l'école et, au cours de la conversation, il me fit part de son embarras et de son indignation d'avoir à faire ramasser par l'employé municipal, des morceaux d'ancêtres de ses administrés !

De ce moment, je pris la précaution de laisser traîner aux endroits favorables l'une ou l'autre de mes oreilles, telle une peau de banane, pour qu'y dérape quelque ragot intéressant. C'est ainsi qu'on me fit remarquer que les vidés par-dessus bord provenaient d'une tombe appartenant à la doyenne du village : celle-ci, 95 ans bientôt et toujours l'œil vif, alerte et prévoyante, avait fait procéder à la recollection de son caveau de famille...

Pendant ce temps, ça jasait dans les chaumières et, à l'école, les histoires de squelettes surgissaient à tous les coins de table ; sur tous les modes : l'effrayé, le gourmand qui se délecte de pouvoir jouer l'effrayant, le traumatisé.

Alors je décidai, un beau matin, que nous allions, pour nous familiariser, en tripoter des squelettes. Comble de l'horreur ! Mon pauvre Alain s'imaginait déjà avoir à revivre le terrible effroi qui

l'avait plongé dans le délire et la fièvre, quelques années plus tôt, à cause d'un film d'horreur. Heureusement, je me contentai de les aider à trouver leurs propres os, avec leurs doigts, à travers leur viande...

Réflexions, ruminations, questions : « Mais alors, si on n'avait pas de squelette ?... — On dégoulinerait comme de la confiture ! »

Et voilà la moitié de ma classe à terre, mollusquement affalée et poussant de petits gémissements... Nous sortîmes aussitôt dans le pré voisin.

— « On a des os ! »

— « On n'en a plus ! »

Debout, à terre.

L'après-midi, en gym, nous inventâmes le « sorcier-faucheur-de-squelette » et, le lendemain, sa baguette magique fut remplacée par des instruments de musique, jusqu'à ce que nous trouvâmes que la flûte à pompe nous fournissait la « musique dégoulinante » qui dissolvait le squelette dans le corps des malheureux auditeurs, ainsi que la « musique articulée » qui leur rendait leurs os, la station verticale et les agitait sur son rythme, de mouvements saccadés.

Je devais m'y attendre : ils tiennent absolument à jouer ça à la fête de Noël... Et comme celle qui, en somme, fut à l'origine de tout, sera dans l'assistance, je me demande un peu ce qui va se passer...

Georges HÉRINX
École de la Doire

ÉDUCATION PHYSIQUE OU ÉDUCATION A LA PHYSIQUE ?

Le matériel en exploration en ce moment pendant l'heure quotidienne d'Éducation physique, ce sont les cordes, de 2 mètres de longueur.

Elles ont tout d'abord été accrochées aux pieds d'un bureau resté là, dans les trous d'encrier (les 3 ans exerçant là leur recherche et s'essayant à la confection de nœuds), elles ont ainsi permis de déplacer ce bureau, d'abord vide puis chargé plus ou moins de petits, ravis de ce moyen de locomotion improvisé.

Et voici que Yann, 4 ans 1 mois, passe sa corde autour du poteau de basket qui, lui, est fixé au sol. Il tire de toutes ses forces... et se retrouve sur le dos. Quel plaisir, 10 fois, 20 fois il recommence. Nous le regardons et je dis « Tiens, c'est pas tout à fait comme avec le bureau ». Et Amandine renchérit « Oui, c'est le bureau qui bouge et là c'est Yann qui glisse ». Et c'est tout.

Mais l'expérience ne cesse de s'enrichir.

Quand les petits sont trop nombreux sur le bureau, on peut glisser aussi comme avec le poteau de basket, et quand on accroche la corde au cerceau suspendu, les mouvements se conjuguent et on peut même arriver à glisser en tournant.

Je discerne même dans la position corporelle l'intention du mouvement.

Si on veut tirer la table, les pieds s'appuient fortement, les articulations se bloquent, le corps s'arqueboute.



Et aussi..
Un livre à connaître absolument

L'EXPLORATEUR NU
De Jean EPSTEIN et Chloé RADIGUET
(Voir L'Éducateur n° 4)

Si on veut glisser, l'impact au sol est plus léger, les chevilles sont toutes prêtes à se mettre en extension, le corps est relâché.

Alors je me dis, au-delà du plaisir intense vécu et ressenti profondément en chaque fibre musculaire est-ce que les principes d'action, de réaction, les forces de résistance, tout cela, n'est-il pas présent, senti, intériorisé ?

Est-ce que le corps ne constitue pas la première des mémoires qui permet aux notions plus intellectuelles de s'enraciner bien profondément ?

Comment, le moment venu, ramener à la surface ce vécu ? Avez-vous des réponses à ces questions ?

Maggy PORTEFAIX
École de la Treille

Classe de CP section enfantine

Extrait de L'éducadoc n° 2 (novembre - décembre 82) - Bulletin du groupe Ecole Moderne des Bouches-du-Rhône.



Au service de cette démarche un outil exceptionnel :

LE FICHIER

« 100 EXPÉRIENCES FONDAMENTALES »

Réalisé par une commission de l'Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet : Christiane DUPONT, Gisèle EMPTAZ, Monique GARCIA, Angèle GUIDON, Christian et Nicole LAVERDANT, Maryse VARENNE.

Imaginez ce qu'il adviendrait d'un enfant qui dès son plus jeune âge aurait vécu les pieds et les mains liés, les yeux bandés, le nez et les oreilles bouchées, jusqu'à ce qu'il soit jugé apte de par son âge, à accéder intellectuellement à la connaissance. Survivrait-il seulement, cet être infirme, gravement mutilé ?

De même, interdire à l'enfant de patauger dans les flaques d'eau, de grimper au premier échelon, puis au deuxième, puis jusqu'en haut de l'échelle, de chanter à tue-tête en frappant de toutes ses forces sur un « tambour », cela revient en quelque sorte à lui lier les pieds et les mains, c'est le mutiler. De cela, nous sommes persuadés, et pourtant, en voyant un enfant jouer avec le reflet du soleil dans une glace, se boucher les oreilles en chantant, faire rouler son pot de colle, n'avons-nous pas tendance à penser : « Il perd son temps, il a tant à apprendre, il lui serait plus profitable de « travailler ».

Mais si l'enfant fait ces expériences, c'est parce qu'il y est poussé par un besoin vital d'explorer son milieu, de se l'approprier, de s'affronter aux éléments qui le brident ou même contrarient son élan dynamique, de prendre conscience de ses limites puis de toujours se dépasser. Aucune activité chez l'enfant n'est gratuite

et toutes ces expériences dans lesquelles il s'implique, laissent des traces qui accroissent ses possibilités.

Nous avons eu l'idée de recenser un grand nombre des expériences que font les enfants quand on leur en laisse la possibilité et qu'en plus on leur procure le milieu riche que la famille ne peut pas toujours leur offrir. C'est le rôle de l'école de favoriser ces expériences et de mettre à la portée des enfants le matériel qui leur est nécessaire, car hélas trop souvent ils se heurtent à des interdits de toutes sortes, auxquels s'ajoute la pauvreté matérielle de leur champ expérimental.

Ce fichier n'a pas été établi de façon intellectuelle, en essayant de déterminer les notions que de jeunes enfants peuvent aborder, et en cherchant ensuite quelles expériences leur proposer dans ce but. Au contraire, nous avons observé les activités auxquelles se livrent les enfants lorsqu'ils ne sont pas bridés par des interdits, et nous nous sommes aperçus que leurs tâtonnements, en apparence gratuits, leur faisaient aborder, approfondir, intégrer des notions appartenant aux domaines les plus variés de la connaissance.

Au recto de chaque fiche, une photo, représentant un enfant en train de faire une expérience. Sur le côté, les mots-clés qui, répertoriés dans l'index joint, permettent au maître de se repérer facilement dans le fichier. Dans ces mots-clés, nous rappelons le ou les matériaux et le domaine de recherche le plus évident.

FICHIER DE TRAVAIL COOPÉRATIF Pédagogie FREINET

Yan joue avec la balance (balance seule)

BALANCE - FORCES

303

Références personnelles :
Autres fiches traitant de sujets proches :

FICHIER DE TRAVAIL COOPÉRATIF Pédagogie FREINET

Franck et Valérie se balancent

BALANÇOIRE - EQUILIBRE - LEVIER

306

Références personnelles :
Autres fiches traitant de sujets proches :

FICHIER DE TRAVAIL COOPÉRATIF Pédagogie FREINET

Christophe regarde l'eau qui coule de sa boîte percée

BOITES PERCEES - EAU - ECOULEMENT

311

Références personnelles :
Autres fiches traitant de sujets proches :

Une conception énergétique de l'Éducation *Psychologie sensible (tome 1)*

On peut tenter une nouvelle lecture du livre que Freinet a intitulé *Psychologie sensible*. Non pas pour y appliquer des grilles de lectures psychologiques, pédagogiques, politiques mais pour savoir l'originalité profonde du projet éducatif de Freinet, originalité qui ne se définit pas par rapport à l'ordre naturel des choses mais qui justement s'inscrit dans cet ordre, se démarquant de toutes les déviations du projet global d'éducation. Quelle est la base de la réflexion de Freinet ? C'est l'observation profonde du monde social et naturel et la conclusion que rien ne peut être construit et mené à terme qui ne tient compte de cette réalité toute matérielle : « La vie est ». Quelle place y tient l'individu humain vivant ?

« Tout se passe comme si l'individu, et d'ailleurs, tout être vivant, était chargé d'un potentiel de vie, dont nous ne pouvons encore définir ni l'origine, ni la nature, ni le but, qui tend non seulement à se conserver et à se recharger, mais à croître, à acquérir un maximum de puissance, à s'épanouir et à se transmettre à d'autres êtres qui en seront le prolongement et la continuation. Et tout cela, non pas au hasard mais selon les lignes d'une spécificité qui est inscrite dans le fonctionnement même de notre organisme et dans la nécessité de l'équilibre sans lequel la vie ne pourrait s'accomplir » (p. 16)

L'individu est donc chargé d'un potentiel de vie hérité des lois naturelles qu'il a pour tâche de réaliser et transmettre « dans une sorte de cycle » (p. 19)

Qui est-il ? être entre Ciel et Terre, germe posé sur le sol selon une métaphore utilisée par Freinet qui compare l'épanouissement de l'homme à la croissance de l'épi de blé, à la flore arborescente.

Mais la réalisation de l'être n'est pas le jet d'eau sorti de terre spontanément, c'est plutôt du torrent dont il s'agit, élan vital prenant forme au fur et à mesure des rencontres du milieu où il s'élanche. Car l'être, est essentiellement dynamique et ne se définit que dans les rapports de contradictions.

« Pour vivre et durer, pour parcourir son cycle naturel dans la réalisation acharnée d'un processus vital dynamique, l'individu réagit aux changements du milieu interne et externe, fait constamment le point expérimental des forces antagonistes afin de rétablir son indispensable équilibre. Pour donner à ce mot d'équilibre son quotient maximum, je serai amené à parler d'harmonie, sans déborder dans mon esprit, le sens pour ainsi dire matérialiste que j'entends donner à cette fonction essentielle d'équilibre vital ». (p. 10)

On pourrait faire le rapprochement entre la conception de Freinet sur l'homme comme « élan vital », « potentiel de vie », « puissance » et d'autres conceptions énergétiques de la vie particulièrement la conception traditionnelle chinoise qui définit le monde comme sorti du chaos régi par les forces antagonistes mais complémentaires Yin Yang et situant l'homme entre les énergies du Ciel et de la Terre.

Équilibre non statique mais toujours remis en jeu. De cette philosophie chinoise est née l'acupuncture définie ainsi par Faubert :

« ... une méthode totale qui, en réharmonisant énergétiquement l'homme vise à stimuler ses ressources naturelles et à le réintégrer sans dissonance dans le milieu ambiant ».

On verra par la suite que ce projet originel de l'acupuncture n'est pas sans rapport avec le projet éducatif de Freinet. Qu'en est-il de l'éducation ?

Le premier rôle de l'éducation sera de reconnaître cet élan de vie, de le conserver et de l'exalter :

« Toute notre pédagogie visera justement à conserver et à accroître ce potentiel de vie que les méthodes traditionnelles entament jusqu'à l'éliminer parfois et dont la persistance et l'exaltation sont comme le baromètre même d'une saine méthode » (p. 16)



Mais l'éducation est-elle alors nécessaire ? Ne peut-on compter sur la vie pour prendre en compte cet élan vital de l'individu et l'amener de la source à la mer ?

Non car aux yeux de la nature les individus ne sont que « chiens de paille » et le seul instinct ne saurait suffire à adapter l'homme aux modifications du milieu. L'essence de l'éducation est de permettre et de développer les possibilités d'adaptation de l'individu.

« L'éducation, c'est l'adaptation au milieu de la montée de l'individu vers l'efficience de son être » (p. 26).

Et plus il y a déséquilibre dans le milieu comme c'est le cas à notre époque, plus l'éducation est rendue nécessaire.

On voit ici la parenté de l'éducation vue par Freinet et le rôle de l'acupuncture.

Aux chapitres XII et XIII Freinet va définir les grandes lois éducatives réglant l'économie énergétique de l'enfant/individu, qu'il faut lire intégralement et dont il faut bien s'imprégner afin que cela soit pour nous de véritables lois directives.

En conclusion :

« L'éducation pourrait en conséquence être considérée comme l'orientation de l'individu vers les techniques de vie qui lui assurent l'équilibre et la puissance ».

On rejoint ici la fonction thérapeutique de la véritable pédagogie Freinet qui n'a pas une action ponctuelle par telle ou telle technique (texte libre etc.) mais qui est son fondement même. L'éducateur devrait alors faire un véritable travail sur lui-même pour saisir ces fils directeurs qui nous sont donnés à même la vie, et s'en rendre maître.

Un des mots forts de l'éducation selon Freinet serait paradoxalement le mot « adaptation », ce qui définit toute une philosophie.

« Servez toujours et renforcez la vie. Redoutez plus le ballonnement des rives indécises, ou le calme anormal de la mare à l'écart du flot, que l'impétuosité de la vie. Servez la vie. C'est en allant dans son courant que vous avez le plus de chance de l'orienter et de la dominer » (p. 169).

LEUR DROIT A LA SANTÉ

LETTRE AUX TRAVAILLEURS DE L'I.C.E.M.

1. Les droits des générations futures...

Chers camarades, dans votre projet de charte il ne faudrait pas oublier l'aspect écologique de nos revendications. Il est à notre avis nécessaire que figure dans cette charte l'ébauche de la déclaration des droits des générations futures (Fondation Cousteau), ou que nous prenions l'initiative de rédiger quelque chose de similaire.

Déclaration des Droits des générations futures :

ART. 1 : Les générations futures ont droit à une terre indemne et non contaminée, et à la jouissance de celle-ci considérée comme le support de l'histoire de l'homme, de la culture et des liens sociaux qui font de chaque génération et de chaque individu des membres de l'humanité.

ART. 2 : Chaque génération dépend des biens et du patrimoine foncier. Elle a le devoir, en tant que curateur des générations futures, d'empêcher toute atteinte irréparable et irréversible à la vie sur la terre et à la dignité et la liberté de l'homme.

ART. 3 : Il est par conséquent du devoir suprême de chaque génération, afin de préserver les droits des générations futures, d'assurer la surveillance sans faille des évolutions et des transformations de la technologie qui seraient de nature à nuire à la vie sur terre, à l'équilibre naturel, ou au développement harmonieux du genre humain.

ART. 4 : Tous les moyens nécessaires, y compris l'enseignement, la recherche, et la législation devront être mis en œuvre afin de garantir ces droits et d'assurer qu'ils ne seront pas sacrifiés à la facilité, au profit ou à l'opportunité du moment.

ART. 5 : Les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les individus sont instamment appelés à mettre dès maintenant ces principes en application, comme s'ils se trouvaient déjà face aux générations de l'avenir, devant lesquelles ils sont reconnus pleinement responsables.



2. Oui à l'heure du soleil !

D'autre part, à propos des Droits des enfants, le *secteur santé* de l'ICEM se prononce résolument pour la suppression du système horaire de Giscard, et pour le retour à une heure stable, la plus proche de l'heure solaire. Car ce manque de respect du rythme naturel, et ces perturbations horaires ne font qu'aggraver l'équilibre instable des enfants. Nous demandons un référendum, et nous prenons l'initiative de faire circuler une pétition à envoyer à François Mitterrand au Palais de l'Élysée, demandant à chaque Groupe Départemental de la recopier.

« Nous demandons le retour à une heure alignée sur le soleil.

1. Cette nouvelle heure instaurée sous un gouvernement réactionnaire ne permet pas de réelles économies.

2. Ce système, qui entraîne un décalage par rapport au soleil, n'est pas sans conséquences au niveau de notre santé générale et de notre équilibre.

3. Les enfants en ressentent particulièrement les méfaits. Nous demandons que soient prises en compte les données psychophysiologiques, étudiées par exemple par le professeur Sandler pédiatre au Centre Hospitalier de Libourne ».

Envoyez les pétitions recueillies à :

Bernard MEIRIER

Secteur Santé

1365, Vieux chemin de Sainte Musse

83200 Toulon

Avant le mois de mai 1983

MERCI

Les parents aussi...

HEURE D'ÉTÉ ET PERTURBATIONS SCOLAIRES

Depuis le 28 mars, nous sommes soumis à l'heure d'été, c'est-à-dire que, pendant six mois, nous serons placés, astronomiquement, sur le méridien de Moscou.

L'instauration de l'heure d'été entraîne, chez les enfants d'âge scolaire, un ensemble de troubles de trois catégories :

— Trouble du sommeil : le matin, difficultés au réveil ; le soir, refus prolongé de l'alitement, puis insomnie ; dans les écoles maternelles, refus de la sieste chez les petits.

— Troubles du comportement : instabilité, agressivité dans le courant de l'après-midi.

— Difficultés scolaires : baisse de l'attention, somnolence matinale, baisse du rendement scolaire.

Cette heure d'été, ce « décalage » horaire perturbe donc beaucoup les jeunes, de manière encore plus sensible pour ceux de l'ouest de la France qui auront à se lever, astronomiquement parlant, plus tôt que ceux des régions de l'Est.

Ainsi, l'instauration de l'heure d'été permet de réaliser des économies d'énergie mais au détriment de la santé et de la réussite scolaire des jeunes, qui eux, manqueront totalement... d'énergie.

A. MICHELET

Lu dans « Pour l'enfant vers l'homme »

revue de la FCPE, n° 189

d'avril-mai 82

INFORMATIQUE : Demandez le programme

Nous nous retrouvons à 4 ou 5 au stage de Capbreton : notre but n'est pas une initiation à l'utilisation du matériel (Sharp PC 1211) mais plutôt une réflexion sur son utilisation possible en classe.

Nous décidons donc :

- de trouver un programme utilisable en classe
- et surtout de voir comment on peut construire un programme.

Nous allons suivre une démarche que nous utiliserons avec les élèves et analyser à notre niveau comment procéder.

Choix d'un programme

Nous devons opter pour le domaine du langage ou celui des nombres. Va pour ce dernier pour commencer... Nous désirons maintenant un programme présentant des choix multiples.

Proposition :

Travail individualisé sur les techniques opératoires. Michel pense à une suite d'opérations auto-correctives, mais nous voudrions dépasser le stade d'un livret en ouvrant le champ des possibilités offertes... (ou alors, ce n'est pas la peine d'avoir recours à un ordinateur !)

L'élève doit pouvoir choisir à la fois l'opération qu'il veut faire, et les nombres à traiter.

Comment procéder ?

Il est nécessaire de situer le problème à résoudre avant de manipuler l'ordinateur (le tâtonnement permettant la découverte de ses possibilités est une autre histoire...)

1. Qu'est-ce que je veux obtenir ?

- possibilité de se poser et de faire n'importe laquelle des 4 opérations ;
- contrôle du résultat par l'ordinateur.

2. Définition de l'organigramme

- trois propositions pour la marche à suivre :

a) Choisir dans l'ordre : le 1^{er} nombre, l'opération, le 2^e nombre.

b) Les deux nombres puis l'opération

c) L'opération et les deux nombres.

Nous décidons de retenir la solution (b).

Un peu de technologie

Notre ordinateur PC 1211 travaille en langage Basic et il faut bien en apprendre quelques rudiments :

Pour qu'il puisse « travailler à notre place » nous devons programmer l'ordinateur :

1. Lui fournir (entrer) toutes les données nécessaires : instruction **Input**.
2. Lui préciser toutes les tâches à accomplir.
3. Lui demander de nous afficher (sortir) les résultats qui nous intéressent : **Print**.

Remarque :

La ponctuation du basic fait partie du langage et a des fonctions particulières bien précises. Chaque ligne de consignes du programme est repérée par un numéro d'ordre.

En route pour le programme

Instructions en clair :

Entrée des deux nombres N et M (N et M sont des mémoires contenant des *variables numériques*).

En langage basic :

```
10 : INPUT N, M
```

Présentation des choix possibles. Menu des 4 opérations repérées 1, 2, 3 et 4 (en deux lignes car l'affichage est limité à 24 caractères.

```
20 : PRINT « (1) = N + M (2) = N - M »
```

```
30 : PRINT « (3) = N * M (4) = N/M »
```

Attention : multiplié : *
divisé : /

Entrée de la donnée retenue en mémoire Z (1, 2, 3 ou 4).

```
40 : INPUT « tape 1 2 3 ou 4 » ; Z
```

Aiguillage vers l'opération choisie :

```
IF Z = 1 GOTO 110
```

```
SI Z = 1 alors aller à la ligne n° 110.
```

```
50 : IF Z = 1 GOTO 110
```

```
60 : IF Z = 2 GOTO 120
```

```
70 : IF Z = 3 GOTO 130
```

```
80 : IF Z = 4 GOTO 140
```

L'élève effectue son opération hors de l'ordinateur.

L'ordinateur effectue l'opération demandée et garde le résultat dans la mémoire S puis il passe à la ligne 200.

Remarque : l'instruction (:) permet de placer plusieurs consignes sur la même ligne.

```
110 : S = N + M : GOTO 200
```

```
120 : S = N - M : GOTO 200
```

```
130 : S = N * M : GOTO 200
```

```
140 : S = N/M : GOTO 200
```

L'élève entre son résultat en tapant sur le clavier et l'ordinateur le range dans la mémoire P (proposition).

```
200 : INPUT « Combien trouves-tu ? » ; P
```

TEST D'ÉGALITÉ

L'ordinateur compare P et S. Si le résultat est juste (si $P = S$) il exécute l'instruction « affiche bravo » et renvoie au début pour choisir une autre opération.

```
210 : IF P = S PRINT « BRAVO » ; GOTO 10
```

Si le résultat est faux, il passe directement à la ligne suivante : affiche « ERREUR RECOMMENCE » et renvoie à la ligne 200 pour un autre essai.

```
220 : PRINT « ERREUR RECOMMENCE » ; GOTO 200
```

Le programme terminé, nous l'avons testé et des aménagements nous ont semblé nécessaires :

Ligne 10 :

elle commande l'affichage successif de 2 points d'interrogation : c'est peu pratique, il faudrait les traduire en langage clair et bien distinguer l'ordre des deux nombres N et M (important pour la soustraction).

Amélioration : Utiliser deux lignes explicatives :

```
9 : INPUT « CHOISIS UN NOMBRE : » ; N
```

```
10 : INPUT « ET UN SECOND : » ; M
```

Attention : changer le renvoi de la ligne 210 : GOTO 9

* Lignes 20 30 40 * Le menu affiché est trop hermétique et le passage par les codes 1, 2, 3 et 4 semble inutile.

Amélioration : demander en clair « Quelle opération veux-tu ? » et l'élève répondra en tapant le signe de l'opération souhaitée (+, -, *, ou /).

REMARQUES

PRINT : Instruction de sortie qui fixe un affichage et arrête le déroulement du programme (sauf sur l'imprimante). Il faut ensuite retaper sur ENTER pour continuer.

PAUSE : permet un affichage momentané (0,85 seconde) et la poursuite automatique du programme.

« Z » : variable numérique : la mémoire Z ne peut enregistrer et contenir qu'un nombre.

« Z\$ » : variable de caractères : la mémoire Z\$ dite « Z chaîne ou Z dollar » met en mémoire des caractères (lettres, signes, chiffres ou même espaces).

15 : PAUSE « QUELLE OPÉRATION VEUX-TU ? »
 20 : INPUT « TAPE SON SIGNE : + - * / » ; Z\$
 (Z\$ peut prendre les caractères « + », « - », « * » ou « / »).
 Supprimer les lignes 30 et 40.

Ligne 80 :

Dans le cas du choix d'une division, nous avons voulu limiter le résultat demandé à deux chiffres après la virgule :

80 : IF Z\$ = « / » PAUSE « ATTENTION... »
 : PRINT « 2 CHIFFRES APRES LA , ! »
 : GOTO 140

Ligne 85 : (ajoutée)

Michèle ayant involontairement doublé la frappe de la touche « * », la mémoire Z\$ contenait alors « ** » au lieu du « * » prévu, et elle se voyait refuser un résultat pourtant exact !

L'ordinateur était pris en faute ! Que nenni !...

5 : REM « OPERATIONS SUD-OUEST »
 9 : INPUT « CHOISIS UN NOMBRE : » ; N
 10 : INPUT « ET UN SECOND : » ; M
 15 : PAUSE « QUELLE OPERATION VEUX-TU ? »
 20 : INPUT « TAPE SON SIGNE (+ - * /) » ; Z\$
 50 : IF Z\$ = " + " GOTO 110
 60 : IF Z\$ = " - " GOTO 120
 70 : IF Z\$ = " * " GOTO 130
 80 : IF Z\$ = " / " PAUSE « ATTENTION... » : PRINT « 2 CHIFFRES APRES LA , » : GOTO 140
 85 : PRINT « ATTENTION: + - * ou / » : GOTO 20
 110 : S = N + M : GOTO 200
 120 : S = N - M : GOTO 200
 130 : S = N * M : GOTO 200
 140 : Q = N / M : S = INT (Q * 100) / 100 : GOTO 200
 200 : INPUT « COMBIEN TROUVES-TU ? » ; P
 210 : IF P = S PRINT « BRAVO » : GOTO 9
 220 : PRINT « ERREUR RECOMMENCE » : GOTO 200

Remarque : Ce programme pour PC1211 est listé sur PC1500 pour plus de lisibilité.

Nous allons introduire un test de validité des données entrées :

85 : PRINT « ATTENTION : + - * ou / » : GOTO 20.

Si Z\$ contient d'autres caractères que les 4 prévus, les tests des lignes 50, 60, 70 et 80 sont négatifs et le programme saute donc à la ligne 85 qui suit et renvoie alors à la ligne 20 pour rectification.

Ligne 140 :

modification de calcul destinée à ne garder que deux chiffres après la virgule du résultat Q calculé par l'ordinateur ($Q = N/M$)
 INT : Instruction qui ne prend que la partie entière d'un nombre décimal.

Exemple : si $Q = 3/7$; $Q = 0,4285714286$
 $INT(Q) = 0,42$

140 : $Q = N/M$; $S = INT(Q*100)/100$: GOTO 200

Ceci n'est qu'un exemple des modifications que l'on peut (que l'on doit) apporter à un programme, on peut bien sûr encore le perfectionner. Voici quelques pistes possibles :

- Écarter les soustractions à résultat négatif ($N < M$).
- Avertir que le résultat de l'opération peut être négatif.
- Établir un compteur qui totalise ou limite le nombre des opérations à effectuer.
- Donner le résultat exact après 3 ou 4 essais malheureux.
- Prévoir une touche d'abandon qui donne accès au résultat d'une opération en cours.
- Prévoir un aiguillage de sortie du programme : « Veux-tu continuer ou non ? » et ainsi de suite...

Maintenant : à vous de jouer !

P.S. : N'oubliez pas de presser la touche RUN pour commencer à utiliser le programme...

N'oubliez pas non plus que le secteur informatique attend votre participation (nous aussi !) et qu'il édite un bulletin de liaison et de travail :

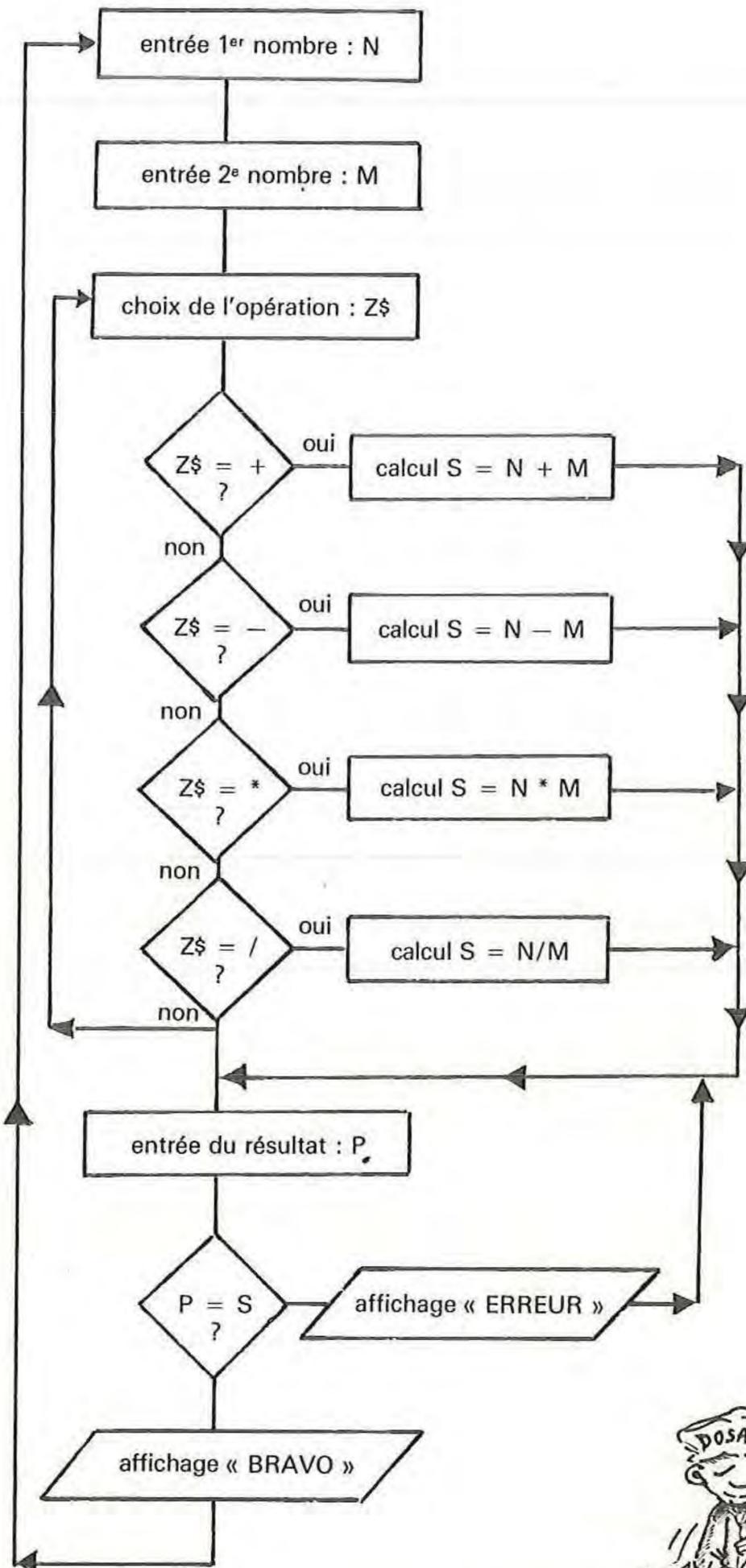
Abonnement et renseignements :

Bernard MONTHUBERT

60, Résidence J. Verne

86100 Chatellerault

Compte rendu de Jean-Claude BOURGEAT



INFORMATIQUE

Plusieurs erreurs de transcription s'étant glissées dans le programme pour TI 57 « devine le nombre » paru dans *L'Éducateur* n° 3, voici le programme corrigé et amélioré.

Pour jouer à 2

PAS	CODES	TOUCHES LRN
00	00	0
01	81	R/S
02	32 1	STO 1
03	66	x = t
04	51 1	GTO 1
05	76	x >> t
06	51 2	GTO 2
07	01	1
08	85	=
09	36	Pause
10	71	RST
11	86 1	Lbl 1
12	33 1	RCL 1
13	81	R/S
14	71	RST
15	86 2	Lbl 2
16	01	1
17	84	+ / -
18	85	=
19	36	Pause
20	71	RST LRN

Celui qui propose le nombre N l'entre en mémoire 7 : N STO 7. Puis il efface l'écran : CLR, celui qui cherche le nombre tape RST, R/S. Il propose un nombre. La calculatrice répond - 1 si N est plus petit, et 1 si N est plus grand.

Pour proposer un nombre il faut taper ce nombre puis R/S. Pour en proposer un autre il faut attendre que l'écran affiche 0. Quand on a trouvé, le bon nombre reste affiché.

Pour jouer seul

PAS	CODES	TOUCHES LRN
00	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 75	+
01	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 83	•
02	<input type="checkbox"/> 01	1
03	<input type="checkbox"/> 85	=
04	<input type="checkbox"/> 55	x
05	30	∏
06	85	=
07	25	1/x
08	- 13	Inv. Invx
09	- 49	Inv. Int.
10	55	x
11	33 2	RCL 2
12	- 18	Inv. Log.
13	85	=
14	49	Int.
15	32 7	STO 7
16	86 3	Lbl 3
17	00	0
18	81	R/S
19	32 1	STO 1
20	66	x = t
21	51 1	GTO 1
22	76	x >> t
23	51 2	GTO 2
24	01	1
25	36	Pause
26	51 3	GTO 3
27	86 1	Lbl 1
28	33 1	RCL 1
29	81	R/S
30	71	RST
31	86 2	Lbl 2
32	01	1
33	84	+ / -
34	36	Pause
35	51 3	GTO 3 LRN

Pour avoir un nombre de N chiffres, taper N STO 2. Ensuite donner à la calculatrice un nombre de 3 chiffres (X, Y, Z) précédé d'un point : •, X, Y, Z, RST, R/S

Les pas 00 à 14 ont pour but de créer le nombre à deviner à partir de (X, Y, Z) qui est trituré de manière à être imprévisible.

La marche du jeu est la même que pour le programme à 2.

Éditorial paru dans le numéro 7 de juillet-août de l'Ordinateur de poche, 41, rue de la Grange-aux-Belles - 75483 Paris Cedex 10.

LA PLUME D'OIE

Il fut un temps où l'on devait écrire avec une plume d'oie, et les maîtres ne toléraient pas que leurs élèves utilisent la plume métallique qui allait pourtant bientôt s'imposer.

Lorsque j'ai dû apprendre à écrire, les personnes chargées de me l'enseigner ne juraient que par la plume « Sergent Major ». Dans ma classe, il était tout simplement interdit d'utiliser un crayon à bille, et je n'aurais d'ailleurs jamais songé à le faire : à cet âge-là, j'étais docile et la simple menace d'une punition avait fait des crayons à bille des objets qui n'étaient définitivement pas pour moi (c'est sans doute pour cette raison que j'aime bien les utiliser maintenant !).

Le temps a passé, et mes enfants apprennent à écrire. A l'école, on ne jure plus aujourd'hui que par les crayons à bille ; je ne suis donc pas étonné de voir mes enfants aimer tellement les crayons feutre et s'amuser avec ma machine de traitement de textes.

De la même façon, il n'y a pas si longtemps, il était de bon ton de dire que les calculatrices étaient une mau-

vaise chose pour les enfants : elles allaient en faire des ignorants qui ne sauraient plus compter ! Plusieurs années se sont écoulées avant qu'elles ne soient autorisées pendant les concours et les examens, et si l'on commence à les introduire dans certaines petites classes, c'est toujours à titre d'essai.

Il y a de quoi rester songeur. Combien faudra-t-il encore attendre avant que l'enseignement des mathématiques ne tire parti de ces machines qui vont lui faire faire des progrès dont personne n'aurait osé rêver il y a peu ?

Car il ne s'agit pas d'une innovation mineure : la différence entre la plume d'oie et le crayon à bille est vraiment dérisoire au regard de ce qu'apportent les ordinateurs de poche. Ceux-ci ne font ni plus ni moins qu'exécuter ce qui leur a été demandé, et cela selon des mécanismes logiques appliqués avec rigueur : ce sont des automates intellectuels. On y vérifie la justesse du raisonnement que l'on a soi-même tenu. Sans parler de la puissance de calcul et des innombrables applications qu'ils offrent, quand leur seule utilité serait de nous montrer les erreurs que nous faisons en les programmant, cela suffirait à justifier leur introduction massive dans l'éducation.

Espérons que la prochaine année scolaire apportera un peu de changement dans ce domaine-là, et en attendant, bonnes vacances !

Jean-Baptiste COMITI



CHRONIQUE DE MON VILLAGE

Des compagnons de route...

« Gabriel Garcia Marquez, prix Nobel de littérature »

Nous avons été déçus que Les Walesa, d'abord pressenti, n'ait pas obtenu le prix Nobel de la paix ; par contre nous applaudissons des deux mains l'attribution de celui de la littérature au Colombien Garcia-Marquez, né en 1928, dont nous venons d'analyser « *Cent ans de solitude* » (Educ. du 15 sept.). Il a obtenu cette distinction pour : « ses romans et ses nouvelles, où saillent le fantastique et le réel dans la riche complexité d'un univers poétique qui reflète la vie et les conflits d'un continent » C'est le cinquième latino-américain récompensé après Gabriela Mistral, Alejo Carpentier, M. de Asturias et Pablo Neruda. Pour des raisons similaires à celles qui ont poussé à choisir Garcia Marquez en 1964 le prix faillit revenir à Jorge Amado. A savoir : son réalisme merveilleux, sa vision, baroque, ses dons évidents de conteur « populaire » nourri de tous les mythes de sa terre, de sa musique, la plus intime, aussi bien que pour son opiniâtreté dans sa lutte contre l'impérialisme « yankee », contre une bourgeoisie nantie, et les dictateurs qui saignent le Sud à mort. Claude Couffon dans *Le Monde* du 22 octobre explique le long silence de l'auteur de « *L'automne du patriarche* » (L.P.) comme une grève observée contre la dictature de Pinochet. Depuis, il s'est fait le défenseur infatigable des Droits de l'Homme : « installé au Mexique, on l'a vu à Paris, à Londres, ou à Rome, au tribunal Russel comme au Saint-Siège, présenter de volumineux et accablants dossiers, puis portant son témoignage sur les disparitions d'Argentine. Il n'a rompu son mutisme littéraire qu'en 1981 avec la publication de « *Chronique d'une mort annoncée* ». En décembre 1981, il a été élevé au grade de Commandeur de la légion d'honneur par le gouvernement français.



GLISSANT Édouard Poète d'aujourd'hui

(Seghers, n° 224, 190 p., 1982 ; 36 F)

Magistralement, la présentation d'un poète par un autre poète, le talentueux Guadeloupéen, Daniel Bradford, responsable de la collection « Chemins d'identité » chez Laffont. Son anthologie vaut ce que vaut une anthologie, qui ne dépend, au fond, que de la richesse et des différentes facettes du sujet traité ici, Glissant si ondoyant, si divers. Sa respiration ne peut être la nôtre, ni son regard de critique, obligé, par passion, de fouiller dans toute l'œuvre, de l'apprécier dans sa totalité : elles ont acquis, ces facultés, une autre amplitude, une autre magnitude. L'ensemble, morceaux choisis et présentation, force notre admiration car il contribue à montrer l'importance de la « conscience révolutionnaire » et « l'unité de la beauté » vers quoi tend toute la personne du créateur martiniquais.

« L'univers de l'œuvre de Glissant situé entre « pans et périodes » est bien cette savane d'images où le lecteur a toutes les chances de se perdre avec plaisir. Il la relira, comme on fait pour toute œuvre authentique. Et dans ces longues ravines de mots, il rompra l'amarre, pour enfin réfléchir l'image de l'imaginé... Le poète est ce marron de la réalité, qui restitue l'histoire, qui rend la mémoire opaque à la terre » (Redford).

Italo CALVINO, le magicien malicieux

Depuis notre article sur le « *Baron perché* », l'auteur diabolique semble doué d'ubiquité : nous le retrouvons partout. En avril, il s'est vu décerner le prix du meilleur roman par la ville de Nice ; on l'entend parfois le dimanche à *Allegro* une émission humoristique sur France Culture. Il serait temps de compléter notre bibliographie avant qu'elle ne devienne par trop démentielle ; « *Romarine* », contes pour enfants de plus de 9 ans (90 p., F. Nathan) a paru en 1980, à Arc-en-Poche. J'ai dû lire le recueil plusieurs fois ; à mes petits enfants (4 et 6 ans) : c'est tout dire ! Nous retrouvons un air de parenté avec les contes du répertoire français, mais avec des variantes caractéristiques du folklore italien, mais avec quelle simplicité du dire, celle même des humbles du vieux-vieux temps ! Plus onéreux sont les « *Contes populaires italiens* » traduits par Nino Frank (2 tomes, 700 p., Denoël) : cela peut être une occasion de cadeau. Ce conteur par excellence, qui sait jouer dans ses récits de tous les trompe-l'œil, perspectives truquées, miroirs sans tain, au point que le diable y perdrait le fil de sa lecture, s'est laissé ensorceler » (P. Combescot).

Le 3 octobre 82 c'est « *La journée d'un scrutateur* » qui a fourni à une émission de FR3 des fragments de textes pour une émission : « une journée d'élection en Italie, dans les années 50. Un militant de gauche est scrutateur dans un hospice » (C. Folio). La Collection 10/18 s'est enrichie de trois œuvres de jeunesse, elles reflètent son militantisme d'alors, au parti communiste. Surtout dans « *Le sentier des nids d'araignées* » où un gavroche découvre pendant l'occupation allemande : le prix de la solidarité,

et l'amitié de figures hauts en couleur. Son seul aiguillon, avoue l'auteur, était, lors de ce premier roman « le plaisir de raconter » (n° 1448, 10-18) 222 p. 18,60 F.

Moncavaldo, relate les aventures et mésaventures d'un « Charlot » pauvre manœuvre de son état, en charge de famille, qui n'arrive pas à se faire à la ville ».

Reste *Le corbeau vient le dernier* (n° 1447, Collection 10/18).

Viennent de sortir deux autres œuvres, très remarquées par la critique. La première, « *Si par une nuit d'hiver un voyageur...* » (Point-Seuil, 18,05 F) est un exercice d'une rare virtuosité, qui vous convie lecteur, à devenir le protagoniste, vous trouverez agréable à « découper un conte en une infinité de rondelles... » C'est un voyage amusant, irrésistible.

Avec « *Le Roland Furieux* » d'Arioste (Garnier Flammarion), Calvino réussit le tour de force de rendre digeste, voire agréable, quatre longs chants d'une épopée célèbre en ne retenant que les meilleurs moments, et en résumant avec brio, ce qui risquait de ne pas passer. Le héros de la *Chanson de Roland*, après Roncevaux, tombe amoureux, perd la raison qu'il retrouve, enfin sur la lune... Que nous réserve maintenant le facétieux prestidigitateur ?

Alex COMA,
Quesmy, 60640 Guiscard

NOTE : Nous rappelons qu'on peut trouver : *Au Seuil* : « *Le baron perché* » ; « *Le chevalier inexistant* » deux livres de la trilogie « *Nos ancêtres* ». Des récits sur l'Italie moderne « *Aventures* » nouvelles et « *Journée d'un scrutateur* », roman (publié aussi dans Folio). Des fictions entées sur la science « *Cosmi comics* », nouvelles et « *Temps zéro* », nouvelles. Histoire sur les tarots : « *Le château des destins croisés* », une sur la ville : « *Les villes invisibles* », roman (cf. *Si un voyageur*, p. 4). Attention ce ne sont pas des poches !

Chez A. Michel « *Le chevalier pourfendu* » (idem).

Livres de poche, la trilogie « *Le vicomte pourfendu* » (dont chaque partie évolue différemment) ; le « *Baron perché* » et « *Le chevalier inexistant* ».

Gabriel GARCIA-MARQUEZ

Publications récentes ou imminentes

1982 : *Une odeur de goyave* (prononcer « goï », livre d'entretiens avec son ami Plinio Mendoza (renseignements sur sa carrière et sa biographie) - Belfond.

Préface à l'édition française de *Mascara, chasseur des Amériques* de Haroldo Conti (A. Michel). *L'automne du patriarche* en livre de poche.

1983 : *Les étrangers de la banane*, son premier roman. Le numéro spécial d'octobre de la revue *Silix* est consacré à G. Garcia-Marquez. Voici ce qu'écrit à propos de *Pas de lettre pour le Colonel* (Grasset 1980) et *Chronique d'une mort annoncée* 1981 ; J. Vincent Richard dans *Les Nouvelles Littéraires* du 28.10 au 3.11.82 : « Personnellement, nous croyons volontiers que ce sont là, à cause peut-être de leur concision, les deux maîtres-livres de G. Garcia-Marquez... Et *Cent ans de solitude* serait « comme une parenthèse dans son œuvre ». N'oublions pas en effet que l'ouvrage date de 1967 !

**Dernière limite
pour faire des abonnés à
J Magazine au tarif de 82-83
avant le 31 mai 82**



rites des abonnés à j magazine

Remplissez si nécessaire le tableau récapitulatif ci-dessous (et verso).

NOM _____	NOM _____
Prénom _____	Prénom _____
Adresse _____	Adresse _____
Code postal _____	
<p>J magazine (pour les 5-8 ans) Toutes les raisons de la lecture pour les enfants qui commencent à lire : lire pour le plaisir, lire pour s'amuser, lire pour savoir, lire pour faire (fabriquer, construire, cuisiner, jouer...). 32 pages sous couverture cartonnée, toutes en couleur.</p>	
NOM _____	France 74 F
Prénom _____	Etranger 93 FF
Adresse _____	
Code postal _____	
Ville _____	
Prénom _____	
Adresse _____	

vous rendez service à j magazine ...
j magazine vous rend service !

en cadeau pour votre classe :

- A - pour 3 abonnements : 1 pochette de 12 feutres grosse pointe
- B - pour 4 abonnements : 1 pochette de 20 feutres pointe fine
- C - pour 5 abonnements : 1 boîte de 24 pastels à l'huile

... au-delà, cumul possible :

pour 6 = 2 A ; pour 8 = 2 B ou A + C ; pour 10 = 2 A + B ou 2 C...

Abonnements à :
P.E.M.F. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX
Tracts et dépliants à commander à :
C.E.L. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

DES LIVRES PARUS :

- **École sous surveillance**
L'inspection en question
Collectif ICEM - Éditions Syros
- **A corps retrouvé**
Secteur Education corporelle de l'I.C.E.M.
Casterman E3 Témoignages.
- **Invitation au poème**
Dans la vie de la classe, la poésie
Collectif I.C.E.M. - Casterman

DES REVUES EN COURS D'ÉDITION :

Créations n° 11

- Verdiano Marzi, sculpteur et mosaïste
- Guy Baudat, artiste multidimensionnel
- Georges Jean, poète
- Sculptures en béton cellulaire
- Créations mathématique et artistique
- Poupées de chiffon

La Brèche n° 87

- L'internationalisme, une nécessité de travail
- Éducation musicale
 - Un fichier physique-chimie en sixième
 - L'informatique



DES OUTILS

qui viennent
d'être édités
à la C.E.L. :

*En édition «légère»
(expérimentale) :*

- Fichier de lecture 0 (pour les non-lisants).
- Fichier de lecture niveau A (nouvelle composition : 90 fiches).
- Livrets de français série 6 à 10.

En édition définitive :

- Fichier F.T.C. : Création manuelle et technique (96 fiches).

DE LA DOCUMENTATION



230
Dessins
éphémères
Dessins envolés



934
Les marionnettes
à tringles



459
Vivre à la campagne



151
Que savons-nous
de nos amours ?

DES ADRESSES UTILES :

Pour échanger son journal avec d'autres classes :
s'adresser à Louis LEBRETON, La Cluze, 24360 Le Bugue.

Adresses pour la correspondance scolaire :

- Moins de six ans et classes élémentaires : Simone DELÉAM, Evergnicourt, 02110 Guignicourt.
- Enfance inadaptée : Patrick CHRÉTIEN; I.M.P. Clairjoie, 69870 Lamure-sur-Azergue.
- Second degré : André POIROT, collège 88260 Darney.
- L.E.P. : Marie-Claude SAN-JUAN, 11 (bis) rue du Baigneur 75018 Paris.
- Correspondance naturelle : Brigitte GALLIER, Bouquetot, 27310 Bourg-Achard.
- Echanges de journaux scolaires : Louis LEBRETON, La Cluze, 24260 Le Bugue.
- Correspondance internationale : Jacques MASSON, 162 Route d'Uzès, 30000 Nîmes
- Echanges avec techniques audiovisuelles : Robert DUPUY, 74a boulevard Général-de-Gaulle, 17460 Vaux-sur-Mer.